BI-HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ET D'ACTION SOCIALE PARAISSANT AU CONGO-BRAZZAVILLE

LA SEMAINE AFRICAINE

67ème année

www.lasemaineafricaine.net

N° 3917 du Mardi 24 Septembre 2019 - 67e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro -Tél.: (+ 242) 06 579.39.75 - 04.105.20.77 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

APRES L'EVICTION DE NEFER INGANI

L'UPADS dit prendre acte de la décision du chef de l'Etat

Pascal Tsaty-Mabiala, premier secrétaire du parti **(Page 3)**

DISPARITION

L'hommage de la République à Placide Lenga

Mort à 80 ans, l'ancien premier président de la Cour suprême a été inhumé dans son village natal

(Page 5)

CARBURANT

Va-t-on vers une augmentation des prix à la pompe?

Un pompiste à l'œuvre dans une station-service de Brazzaville **(Page 3)**

COMPAGNIE DE JESUS

Père Mathieu Ndomba, nouveau Provincial de l'Afrique de l'Ouest et du Centre

(Page 9)

FOOTBALL/DERNIER TOUR DES ÉLIMINATOIRES DU CHAN 2020

Le Congo en ballotage favorable

(P. 16)

Editorial

Des pollueurs innocents, et des innocents coupables

CENTRE DE FORMATION ET D'INFORMATION
SUECO

Chers Parents, chers étudiants, vous qui cherchez un cadre idéal pour les études : les inscriptions et réinscriptions sont ouvertes à Suéco pour :

- **Les Bacheliers, les filières suivantes : BTS & Licence Pro** : – Management des Ressources Humaines - Banque et Finance - Génie Logistique et Transport – Marketing et Action Commerciale – Comptabilité et Gestion des Organisations – Assistant de Direction – Réseau et Télécommunication.
  - ***Durée de la formation BTS : 20 mois + 2 mois de stage en entreprise***
  - ***Durée de la formation Licence pro : 10 mois + 2 mois de stage en entreprise***
- **Les non-bacheliers, les filières suivantes : CAP** : Pâtisserie – Hôtellerie – Cuisine – Secrétariat Bureautique.
  BP : Secrétariat Bureautique – Maintenance Informatique et Réseaux

  - ***Durée de la formation : Pâtisserie = 6 mois – Hôtellerie = 12 mois dont 2 mois de stage pratique – Cuisine = 11 mois dont 2 mois de stage en entreprise – Secrétariat Bureautique = 6 mois – Filière B.P = 9 mois***

Rentrée Académique 2019-2020 : Lundi 07 Octobre 2019

Suéco offre aussi des formations à la carte

- **Informatique (Word – Excel – Publisher – Power Point et autres logiciels à la demande)**
- **Anglais (Beginner level – Intermediate level – Advanced level)**
- **Musique (Piano – Guitare)**

Contacts : suecoeec@yahoo.fr / contact@sueco.org
Tél. (+242) 06.679.12.91 / 06.654.51.93

« Suéco, Former pour libérer l'Homme »

OFFRE D'EMPLOI

ANNONCE NUMERO:
BRAZZAVILLE-2019-022

POSTE VACANT: INSTRUCTEUR DE LANGUE ANGLAISE
Grade - FSN-07
Contrat à Durée déterminée (1an renouvelable)
Heures de travail: flexible (à la demande)

DATE D'OUVERTURE DE L'OFFRE:
19 Septembre 2019
DATE DE CLOTURE:
03 Octobre 2019

EXIGENCES DU POSTE:
- Avoir au moins un Diplôme universitaire en Langue, Sciences sociales et Arts
- Avoir une bonne connaissance de la langue anglaise et française (niveau 4)
- Justifier d'au moins trois ans d'expérience professionnelle dans le domaine de l'enseignement (l'Anglais comme langue étrangère)

TACHES PRINCIPALES:
Sous la supervision directe de l'assistant au Ressources Humaines, qui coordonne le programme linguistique, le (la) titulaire du poste enseigne l'anglais en tant que cours de langue étrangère à l'ambassade des États-Unis à Brazzaville. Prépare les leçons, assigne et corrige les devoirs et les examens en classe. Assiste à tous les ateliers, prépare les rapports selon les besoins et travaille individuellement avec les étudiants.

COMMENT POSTULER:
L'Ambassade des Etats-Unis à Brazzaville a modernisé son processus de recrutement. Désormais, toutes les demandes d'emplois devront se faire au moyen de son outil de recrutement électronique dénommé ERA (Electronique Recrutement Application) disponible sur son site web : https://erajobs.state.gov/dos-era/cog/vacancysearch/searchVacancies.hms (Copiez et collez ce link dans votre navigateur Google Chrome ou Microsoft Edge)

Pour de plus amples informations sur cette offre d'emploi, prière de visiter le site web: https://cg.usembassy.gov/embassy/jobs/ ou contacter le bureau des Ressources Humaines (tél: 06-612-2000/06-612-2109/06-612-2073/06-612-2133, email: BrazzavilleHRjobs@state.gov)

N-B: Seules les candidatures soumises par voie électronique seront traitées.

Merci de votre intérêt pour l'Ambassade des USA à Brazzaville.

Bonne chance!

LA SEMAINE AFRICAINE

Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique
Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE -

Président:
Mgr Miguel Angel OLAVERRI,
Evêque de Pointe-Noire
Vice-Président
Mgr Anatole MILANDOU
Archevêque de Brazzaville

Directeur de Publication / Rédacteur en chef:
Albert S. MIANZOUKOUTA
Rédacteurs en chef adjoints:

Véran Carrhol YANGA (Secrétaire de rédaction)
Tel: (242) 06.668.24.72 / 01 116 63 33
Aristide Ghislain NGOUMA
(Responsable page internationale)
Tel: (242) 05 500 77 77/ 06 610 77 77
Cyr Armel YABBAT NGO
(Responsable pages nationales)
Tel : (242) 05 500 77 68 / 06 661 98 43
Infographisme:
Atelier: La Semaine Africaine
Service Commercial:
Brazzaville:
Tél.: 06.889.98.99 / 05.528.03.94
Pointe-Noire:
Direction: Tel:05 557.02.03 / 06 985.41.79
Service commercial: 05 553 16 93 / 06 671 44 05

E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr
Site Internet: lasemaineafricaine.net

MINISTERE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE
ET DE L'INTEGRATION REGIONALE

PROJET DES REFORMES INTEGREES DU SECTEUR PUBLIC

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité*Travail*Progrès

AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS N°018/DMI/PRISP/C/19

«RECRUTEMENT D'UN CABINET CHARGÉ DE LA MISE EN OEUVRE DU SYSTÈME INTÉGRÉ DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ÉTAT (SIGRHE)».

1- Le Gouvernement de la République du Congo a reçu une avance sur le crédit de l'Association internationale de développement (IDA) pour la préparation du «Projet des réformes intégrées du secteur public (PRISP)», et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat: «Mise en œuvre du système intégré de gestion des ressources humaines de l'état (SIGRHE)».

2- L'objectif principal est la conception, le développement et la mise en production d'un Système Intégré de Gestion des Ressources Humaines de l'État.

Pour y parvenir, les objectifs spécifiques seront poursuivis, il s'agit de:

• Mettre en place une organisation/structure adéquate chargée de la conduite du projet de développement en conformité avec les meilleures pratiques de développement de SI;
• Organiser et conduire tous les ateliers nécessaires à la conception du futur système avec les principaux acteurs;
• Produire un dossier de conception détaillée de l'ensemble des fonctionnalités du système;
• Développer l'ensemble des fonctionnalités de la plateforme SIGRHE conformément au dossier de conception détaillé sur la base du logiciel Oracle HR dont les licences ont été déjà acquises par l'Etat;
• Assurer une éventuelle reprise des données et la formation des utilisateurs;
• Assurer la mise en production de la plateforme après les phases de tests et de formation;
• Assurer le support et l'accompagnement au lancement de la plateforme;
• Assurer la maintenance applicative pendant la période de garantie.

3- Le présent avis à manifestation d'intérêt a pour objectif de solliciter des consultants pour faire partie de la liste restreinte en vue de la consultation relative à la mission.

4- L'Unité de coordination du Projet des Reformes Intégrées du Secteur Public (PRISP), invite les candidats éligibles, à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les cabinets peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives. Les cabinets intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des services.

Les critères pour constituer la liste restreinte sont les suivants:

(i) être un cabinet ou un bureau d'étude de grande renommée, spécialisé en mise en œuvre de système d'information de grande renommée, et ayant des expériences réussies en système intégré de GRH et en nouvelle architecture de système (plateforme Web sécurisée);
(ii) être un cabinet partenaire certifié Oracle ayant l'expérience du secteur public dans tous les domaines d'expertises demandés (technologies et produits Oracle : Oracle EBS, Database, Exadata Database Machine, ADF);

(iii) avoir une expertise prouvée dans la mise en œuvre du logiciel Oracle HR;

(iv) avoir au moins une expérience d'une mise en place d'un système d'information de gestion des ressources humaines;

(v) avoir des expériences dans la formation et le transfert de compétences;

(vi) connaissance spécifique de l'administration des pays africains et notamment des pays africains francophone est souhaitable.

5- Les cabinets ne doivent pas inclure dans la manifestation d'intérêt des curriculums vitae, des documents légaux, des certificats d'incorporation et/ou une méthodologie de travail. Ils devront avoir déjà réalisé des missions comparables, fournir la liste des missions pour lesquelles sa compétence a été mobilisée et attestations de bonne exécution.

6- Les cabinets seront sélectionnés selon la méthode fondée sur la qualité technique (SFQ) en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation de Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'investissement (FPI) de la Banque Mondiale, Edition de juillet 2016, révisée en novembre 2017 et août 2018.

7- Les cabinets intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet du document de référence à l'adresse ci-dessous, de 8 heures à 12 heures et de 13 heures à 16 heures (heures locales) du lundi au vendredi.

8- Les manifestations d'intérêt devront être soumises en français en six (06) exemplaires dont un (01) original à l'adresse ci-dessous au plus tard le 07 octobre 2019 à 16 h 00 (heures locales) et porter la mention «manifestation d'intérêt pour la mise en œuvre du système intégré de gestion des ressources humaines de l'état (SIGRHE)».

9- L'adresse à laquelle, il est fait référence ci-dessus est:

Cellule Passation de Marchés
A l'attention du Coordonnateur

PROJET DES REFORMES INTEGREES DU SECTEUR PUBLIC
Unité de Coordination du Projet, sise au 03, rue du Tourisme, quartier Clairon derrière l'école REMO, arrondissement 3 Poto-poto, Brazzaville; Tél: +242 22 614 41 84/068344700/04 032 22 81 ;Email:prispmarches@gmail.com, prispcongo@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 19 septembre 2019

Le Coordonnateur du PRISP,

Jean-Noël NGOULOU

APRES L'EVICTION DE NEFER INGANI

L'UPADS dit prendre acte de la décision du chef de l'Etat

L'ex-ministre de la Promotion de la femme a payé le prix de l'enregistrement audio posté sur les réseaux sociaux à travers lequel on entend sa voix et celle du jeune frondeur de la Force montante congolaise (FMC), Donald Mobobola, en train de comploter. Il associe le premier secrétaire de l'UPADS, Pascal Tsaty-Mabiala, accusé de complot en intelligence avec certains cadres du PCT. L'UPADS, son parti politique, avait décidé de porter plainte pour diffamation contre Inès Bertille Nefer Ingani. Elle avait par ailleurs demandé au président de la République de décharger de leurs fonctions *«les ministres et autres autorités publiques qui abaissent la fonction ministérielle et insultent la République».*

Chose faite. La ministre de la Promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement a été débarquée du Gouvernement le 17 septembre dernier. Dans un communiqué de presse publié le 18 septembre, le parti de Pascal Lissouba a pris acte de cette mesure prise par le président de la République.

Le secrétariat national de l'UPADS salue, par ailleurs, la spontanéité avec laquelle cette mesure a été prise. En effet, *«la sanction, norme sociale à la fois préventive et réparatrice, doit être au centre de la gestion publique dans notre pays»*, indique le communiqué.

La sanction du chef de l'Etat ne suspend pas la procédure engagée

Interrogé à la sortie de la messe en mémoire du député Jean Apollinaire Tsiba, décédé le 18 juillet 2019 à Rouen, en France, demandée par l'UPADS, Pascal Tsaty-Mabiala a réagi à la sanction infligée par le président de la République à la ministre Inès Bertille Nefer Ingani. *«Nous avons constaté que le président n'a pas tardé et d'ailleurs, la spontanéité avec laquelle il a pris la décision, nous a un peu touchés»*, a-t-il dit.

Pour le premier secrétaire de l'UPADS, la sanction prise par

Pascal Tsaty-Mabiala

le chef de l'Etat à l'encontre de la ministre Ingani ne met pas un terme à la procédure engagée par son parti devant les tribunaux. *«Elle continue son cours. Autrement dit, nous nous en remettons à la justice pour constater où il y a eu diffamation comme nous le croyons. S'il y a eu diffamation, nous demandons une réparation. La plainte est actuellement entre les mains du procureur»*, a rassuré Pascal Tsaty-Mabiala.

Justifiant le sens de cette plainte, le chef de file de l'opposition a indiqué que dans un Etat de droit, *«Il est de notre devoir, si nous croyons que nous avons été offensés, déshonorés ou diffamés de porter plainte. Maintenant, c'est à la justice de voir dans quelle mesure notre requête peut être recevable. Ce n'est plus nous»*, a-t-il affirmé.

Dite en l'Eglise Ndunzia Mpungu, à Mfilou, la messe célébrée par l'abbé Théodore Mbaloula, curé de la paroisse, était comme la fin d'une retraite spirituelle et morale pour l'UPADS. *«Nous mettons fin à cette retraite aujourd'hui. Non pas pour l'oublier à jamais, mais pour accepter deux évidences: la première, nous ne sommes que des passagers sur cette terre et la deuxième, tout homme quel qu'il soit, par son décès, n'arrête pas le cours de la vie ou de l'histoire. Nous sommes là pour honorer sa mémoire en nous remettant au travail. A partir d'aujourd'hui, c'est vrai que nos larmes ne sont pas asséchées, notre peine n'est pas apaisée, mais c'est la vie. Il faut maintenant tourner la page et voir l'évidence»*, a précisé Pascal Tsaty-Mabiala.

Cyr Armel YABBAT-NGO

CARBURANT

Va-t-on vers une augmentation des prix à la pompe?

Avec une capacité nominale installée d'un million de tonnes métriques par an, la CORAF, filiale de la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC), alimente le marché national en tous produits raffinés: gaz butane, super-carburant, carburéacteur, gasoil et fuel oil léger. Sa capacité de traitement du brut, notamment du Djéno mélange, a été portée de 750 à 850.000 tonnes métriques par an. De quoi faire face à la demande nationale. Malheureusement, des pénuries de carburant se manifestent par de longues files d'attente devant les stations-services, sont constatées dans le pays. Pire, on évoque l'éventualité d'une augmentation des prix à la pompe. Rigobert Maboundou, directeur de cabinet du Premier ministre, l'a confirmé à Brazzaville, au cours d'une rencontre du PCT.

Un pompiste à l'œuvre dans une station-service

Les pénuries de carburant sont récurrentes au Congo, pays pourtant exportateur de pétrole brut et doté d'une raffinerie, à Pointe-Noire. Société anonyme au capital social de 100 milliards de F.CFA, et filiale à 100% de la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC), la Congolaise de raffinage (CORAF), créée en septembre 1982, assure la gestion de cette usine de raffinage.

De 1997 à 2002, la CORAF connaît une période de difficultés avec une phase d'arrêt total de production, dûe à la rupture des approvisionnements en pétrole brut. Après 30 mois d'arrêt de l'usine, le secteur aval pétrolier est en proie à de sérieuses difficultés qui se manifestent par des pénuries récurrentes de carburant dans le pays. Le Congo est obligé d'importer des produits finis.

Par manque de financements pour relancer la CORAF, le ministre des Hydrocarbures à l'époque, Jean-Baptiste Tati-Loutard, autorise M. Nestor Mawandza, alors directeur général de la CORAF, de signer en mars 2001, un contrat de processing avec Trafigura, une société de courtage pétrolier. Ce contrat, qui dure de mars 2001 à juin 2002, consistait en l'achat par Trafigura du pétrole brut mis à la disposition de la CORAF. Les produits finis appartenaient à Trafigura qui les vendait pour son propre compte. Les revenus de ce contrat ont permis à la direction générale de l'époque de payer les arriérés de salaires.

A partir de juin 2002, la CORAF n'arrive plus à répondre à la demande nationale évaluée à environ 450.000 tonnes métriques de produits raffinés, alors que la capacité nominale de l'usine était d'un million de tonnes par an.

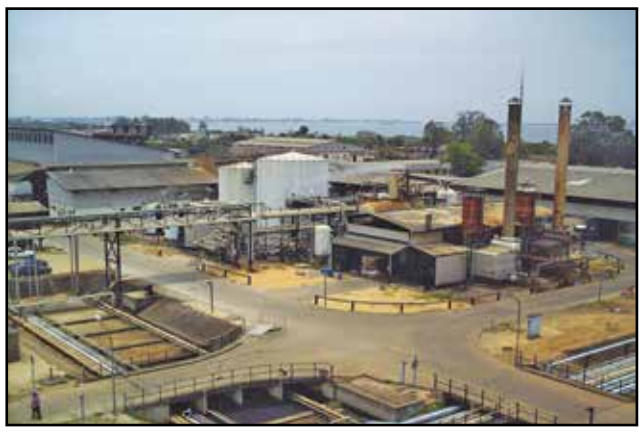

L'usine de raffinage à Pointe-Noire

C'est à compter de juin 2002 que la SNPC reprend la CORAF dont le personnel était d'environ 250 employés. Le contrat avec Trafigura est résilié. Selon le code des hydrocarbures, la CORAF s'approvisionne en pétrole brut avec une défiscalisation de 12%.

Les pénuries de carburant commençaient à se faire ressentir. Certains experts estimaient que cette pénurie était due au mécanisme de subvention des prix à la pompe, mis en place par le Gouvernement en 2008, mais qui n'était pas respecté. En effet, le prix du litre du super est fixé à 595 F.CFA. En réalité, ce prix sera porté à 650 F.CFA. La différence de 55 F.CFA est subventionnée par le Gouvernement. Seulement, celui-ci ne reversait pas à temps ce complément aux marketteurs, qui ont du mal à se ravitailler.

A partir de 2009, la CORAF a commencé à traiter le brut Nkossa blend, afin d'améliorer ses rendements en produits blancs. Si déjà les sociétés EEC et LCDE ne maîtrisent pas la distribution d'eau et d'électricité à la population, en ville comme à la campagne, leur assurer un accès permanent et sans cesse amélioré aux produits de consommation courante comme le gaz et le carburant dans une société moderne, était tout autant difficile.

Face à la difficulté, le Gouvernement va décider l'augmentation des prix des produits pétroliers à la pompe sur toute l'étendue du territoire national. Le prix du litre de super est ainsi passé de 550 à 595 F.CFA, celui du gasoil de 400 à 475 F.CFA. Le prix du litre du jet national a aussi augmenté, passant de 300 à 350 F.CFA alors que celui du jet international a évolué de 550 à 600 F.CFA. Seul le prix du pétrole lampant n'a pas changé, qui est toujours de 320 F.CFA, malgré sa rareté dans les stations d'essence. Il est plutôt vendu à 700 F.CFA. auprès des Kadhafi et autres revendeurs.

Cette hausse des prix des produits pétroliers n'avait eu aucune incidence sur les tarifs des transports en commun qui sont restés maintenus à 150 F.CFA pour le bus et à 700 F.CFA pour la course de taxi, de façon officielle. Dans la pratique, les clients payent 1000 F.CFA par course. Et ce, au vu et au su des autorités qui sont restées sans réagir. Le Gouvernement a compensé cette hausse par le maintien de la mesure de suppression de toutes les taxes liées au transport en commun, annoncée par le président de la République, dans son message à la nation du 31 décembre 2007, et l'application de l'accord portant rémunération des employés du secteur des transports en commun signé le 20 août dernier.

Aujourd'hui, le prix du carburant à la pompe pourrait augmenter. Au cours d'une rencontre entre le secrétaire général du PCT, Pierre Ngolo, et les cadres de son parti, Rigobert Maboundou, ancien ministre de l'agriculture et actuel directeur de cabinet du Premier ministre, intervenant pour donner quelques explications sur l'accord signé avec le FMI a levé l'équivoque. Il a parlé d'une éventuelle augmentation des prix des produits pétroliers. *«C'est vrai qu'ils pourront être augmentés. Nous sommes dans une situation en Afrique centrale où les prix des produits pétroliers à l'intérieur de la CEMAC sont très bas au Congo et pas dans les autres pays qui ont déjà consenti à des augmentations»*, a-t-il rassuré.

L'augmentation des prix des denrées alimentaires et produits inquiètent les Congolais

Depuis trois ans, les associations de consommateurs relevaient déjà une augmentation des prix provoquée par les nouvelles taxes sur les produits et services de consommation courante.

En 2016, le Gouvernement a institué des taxes qui se répercutent sur les produits vendus sur le marché et les prix ne font que galoper. Allusion faite à l'Internet et aux appels téléphoniques, à la bonbonne de gaz butane de 12 et 20 kilogrammes, aux tarifs de péage sur les Nationales 1 et 2. Sur ces taxes, il s'ajoute aussi celui de Canal +.

Les prix des vivres ont aussi varié, obligeant les consommateurs à débourser plus pour manger à leur faim. A titre d'exemple, le carton de cuisse de poulet vendu jadis à 6 500 F.CFA est passé à 10 000 F.CFA. Tandis que le kilo qui était à 850 F.CFA est passé à 1 200 F.CFA. Le sac de ciment, quant à lui, est passé de 2500 à 4000 F.CFA.

C. A. Y-Ng

Editorial

Des pollueurs innocents, et des innocents coupables

Il nous faut agir avec conviction: la planète se consume par petits pans et les mesures pour combattre les effets du réchauffement climatique concernent tout le monde. Il n'y a pas, d'un côté les seules victimes des gaz à effets de serre, et de l'autre des pollueurs pansus. Nous sommes tous victimes et pollueurs à la fois ! C'est pourquoi, au lieu du commode reproche ressassé à l'encontre des Nations industrialisées, nous devrions balayer à notre porte aussi. Dans la lutte pour la sauvegarde de la planète, il n'y aura pas de petits combats!

Il n'y a pas les grosses cheminées d'usine qui rejettent des volutes immenses de gaz nocifs dans l'atmosphère, et de l'autre le vieillard des hameaux de nos traditions, innocent parce que ne tirant que sur sa pipe. Sans exagérer, il est bon que nous prenions conscience qu'une fumée en égale une autre, et qu'il n'y en a pas de bonnes: pour l'environnement, pour la santé des communautés ou des individus. Par ailleurs, il n'y a pas une ligne de démarcation entre les fumées venues du Nord industrialisé, et celles provenant des fumeroles de nos petites cultures sur brûlis.

Aucune d'elles ne sauvegarde la planète des mille et une blessures dont nous sommes en train de l'affliger. Aucune d'elles n'assurera la sauvegarde de ce que le Pape François appelle justement *«notre maison commune»*, la Terre. Aucune d'elles ne nous garantit de pouvoir regarder, de loin, en innocents, la planète fondre dans les glaces sous l'effet de l'activité humaine. Nous sommes concernés tous. C'est vraiment l'occasion de nous en rendre compte. Et de réagir autrement que par des prières de mendiants devant l'écuelle du pollueur riche.

D'accord, il nous faut de l'argent pour sauvegarder les forêts du Bassin du Congo, deuxième poumon à oxygène de la Terre. Mais à force de le dire, d'en appeler aux donateurs, de vouloir jouer de notre position de pauvres assis sur l'or du monde, nous risquons de passer pour des mendiants seulement. Des profiteurs d'une situation de privilège naturel, s'empressant de dilapider les sommes reçues. Comme toujours. De l'argent, oui, mais pour quoi faire exactement: reboiser, interdire aux exploitants forestiers de saccager notre forêt, empêcher une agriculture dévastatrice de nos espaces boisés?

Que faisons-nous aujourd'hui pour freiner l'érosion de notre littoral à Pointe-Noire? Ou la pollution de la Côte sauvage par le pétrole et les mazouts? Qu'enseignons-nous à nos populations pour contenir la poussée des ravins de Ngamakosso du futur? La Journée de l'arbre, c'est une fois chaque année, en novembre, mais les érosions ont déjà commencé après seulement trois pluies de moyenne intensité à Brazzaville ! Au fait, quelle mesure vigoureuse a-t-on suscité pour raire renoncer au charbon de bois, cause innocente de la dévastation des forêts autour de Brazzaville?

Cette cause-là, la défense de notre environnement, vaut la peine que nous nous y engagions tous. La Terre n'a pas deux rives, dont l'une se noierait dans les glaces en fonte, devant le regard blasé de l'autre, goguenarde. De même, il ne devrait pas y avoir les agitateurs des consciences et les parleurs professionnels. Entre eux, devraient commencer à s'immiscer aussi nous autres, tentant de boucher les érosions causées par les voitures que nous n'avons pas, mais qui, si nous attendons les pollueurs payeurs, s'élargiront cette année contre tous.

Albert S. MIANZOUKOUTA

LIBRE PROPOS

Il n'y a pas de crise au sein du PCT

Les preuves palpables du complot mené contre Pierre Ngolo, secrétaire général du PCT, enfin dévoilées! Depuis un certain temps, le secrétaire général du PCT est victime d'un certain complot qui vise à déstabiliser le Parti Congolais du Travail et l'auréole du président Denis Sassou-Nguesso dont il incarne les valeurs.

Le tracé politique et civil de cet homme a toujours attiré la foudre sur lui; son silence a toujours fini par lever le voile. Le fond de ce questionnement, précisément sur la nature et l'origine de ces invectives faites à son endroit, nous renvoie à la problématique suivante:

Pourquoi cette guerre?

Il y'a de cela quatre ans que le camarade Hugues Nguolondélé a organisé une bande de jeunes appelée ''les réformistes du PCT'' géré par Fabus Mbeh, membre du comité central de la Force montante congolaise (FMC). Secondé par Mercier Okoko, secrétaire chargé de jeunesse du comité PCT de l'arrondissement 9 Djiri, qui préparaient des tracts au sein des organes du Parti, afin d'inciter les jeunes au soulèvement contre la personne du secrétaire général du PCT appuyé du fameux ouvrage de ce dernier: *«Faire la politique autrement»*. Comment pouvait-il prétendre faire la politique autrement alors qu'au sein de sa propre maison (Mairie de Brazzaville), les buissons brulent; la politique étant l'art de mieux gérer la cité. Cette ficelle de convoitise n'est pas le fait d'une seule ombre, ils sont plus d'un que nous dévoilerons dans les lignes qui suivent.

Les preuves lucides

Dieu ne laisse pas tomber son fils, qui a pour principe, le silence et la discrétion. A Dieu, la justice et au camarade Dénis Sassou-Nguesso, la responsabilité. Il y a quelques jours de cela, sur la toile des réseaux sociaux, certaines conversations telle celle de la camarade Inès Ingani et le jeune Donald Mobobola ont été divulguées. Les propos recueillis portent atteinte à la personne juridico-politique du secrétaire général du PCT, le camarade Pierre Ngolo, et fragilise le régime de Brazzaville dont cette dernière est, à la surprise générale et au plus haut niveau, l'heureuse bénéficière.

Analyse

Cette forme de pensée n'est pas d'une logique formelle, elle constitue une obturation aux idéaux du camarade Denis Sassou-Nguesso. Tsaty-Mabiala est un député de l'opposition, et chef de file de l'opposition congolaise. Personne n'ignore le rôle d'un député à moins d'être immature.

Pensez-vous que Tsaty-Mabiala peut recevoir des billets de banque de la part de Pierre Ngolo pour donner un point de vue sur les réalités sociales dont le jugement lui revient? Nous dirions tous Non. Nous connaissons finalement, pourquoi une portion de la jeunesse de la FMC, alléchée par un os, est manipulée jusqu'à indexer du doigt le camarade Pierre Ngolo.

La discipline comme gage de cohésion

Le camarade Donald Mobobola, destitué de ses fonctions par le Comité central, suite à un manquement aux engagements disciplinaires et illicites édictés par les statuts de la FMC, est commandité par certains camarades dirigeants du Parti congolais du travail qui ne sont plus à citer et ceci pour nuire à la réalisation du projet de société du camarade Denis Sassou-Nguesso. Car, qui dit jeune, dit l'avenir. Mais l'avenir ne se construit pas dans la désobéissance, plutôt dans la discipline et l'ordre. Sans ordre, on ne s'inscrira pas dans la lignée de ceux dont nous prétendons remplacer. Même dans nos familles; quand un enfant n'obéit pas aux ordres de son père, qu'est ce que l'on fait? Il faut le sanctionner au risque d'infliger à l'autre d'à côté son odorat agressif et immature. Notre Parti est différent d'un lazaret où chacun veut vouloir semer du chaos aux conséquences graves.

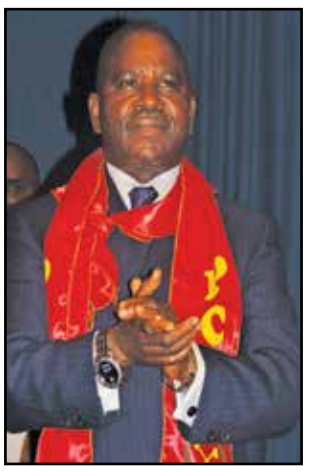

Pierre Ngolo

Finalement!

Comme on le constate, Il ne s'agit pas d'une crise au sein du Parti congolais du travail, mais d'un complot savamment ourdi contre un homme, le camarade Pierre Ngolo, par un groupe de mafieux, assoiffés du pouvoir, qui après avoir ruiné le Congo et sapé les efforts de développement du Congo par le bâtisseur infatigable, le camarade Denis Sassou-Nguesso, s'attellent diaboliquement à déboulonner l'unique pilier de Dénis Sassou-Nguesso au sein du Parti congolais du travail, le camarade Pierre Ngolo. Rappelons-nous, chers camarades, qu'au Parti congolais du travail, le camarade Pierre Ngolo est secrétaire général sous l'autorité du camarade Denis Sassou Nguesso, Président du Comité central du Parti, digne continuateur de l'œuvre de l'immortel Président Marien Ngouabi. Qui ose alors devenir le Président du Comité central et qui d'autre, secrétaire général, pour les mêmes raisons?

J'en appelle au ressaisissement de tous ces camarades égarés.

Seules l'unité, la discipline et la cohésion tant implorées par le secrétaire général du Parti congolais du travail, le camarade Pierre Ngolo, garantiront des victoires certaines à notre parti et assureront un lendemain meilleur à notre nation. Ces hommes à la logique quétaine, ne briseront guère la ficelle de préservation de la logique principielle du protecteur des idéaux du bâtisseur infatigable, le camarade Denis Sassou-Nguesso.

Nous ne resterons pas prisonniers de cette espèce de glu, fétide et détracteur de notre glorieux Parti.

MABIRI VOUEZO
(Membre du PCT)

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU KOUILOU

Des plans et programmes multisectoriels pour le développement du Kouilou

Depuis le 17 septembre 2019, les élus locaux du département du Kouilou sont réunis en Conseil à Loango, sous l'autorité de leur Président, le député Alexandre Mabiala. Leur attention est sollicitée sur 14 affaires à caractère économique et social, avec en toile de fond la satisfaction d'avoir il n'y a pas longtemps, remis en service les bacs sur les rivières Noumbi et Conkouati, et réhabilité la route de Sounda à Loaka.

Au cours de cette 7e session ordinaire, les conseillers départementaux débattent, entre autres, de la fixation des taux des droits de délivrance de la carte du contrôle administratif sur les installations pétrolières et vont aussi adopter un plan local d'entretien routier. De même, sur le plan social, un programme d'accès à l'eau potable, à l'hygiène et à l'assainissement sera adopté. En matière scolaire et sanitaire, outre l'adoption des tranches financières relatives aux cartes sanitaires et scolaires, les autres sujets porteront sur certains établissements à débaptiser. A l'issue de cette session, *«la gestion locale des questions groupées d'eau, d'hygiène, d'assainissement, celle des routes départementales, de l'école, de la santé et de l'agriculture et de bien d'autres secteurs, bénéficiera désormais des programmes et de plans élaborés selon les règles de l'art»*, a affirmé Alexandre Mabiala.

Par ailleurs, il s'est félicité de ce que certains engagements pris aient été honorés. Il s'agit principalement de la remise en service des bacs pour la traversée des rivières Noumbi et Conkouati dans le district de Nzambi, et de la réhabilitation de la route Sounda-Kakamoeka-Kamba, jusqu'à Loaka. Ainsi que de la formation des agents de santé nouvellement recrutés, à travers des stages pratiques effectués à l'hôpital Adolphe Sicé de Pointe-Noire, et le paiement de mois de prime forfaitaire aux agents dits ''bénévoles'' de la santé et de l'enseignement dans le département.

Sur le plan international, le département du Kouilou a accédé à la vice-présidence de l'Association internationale des régions francophones, à l'occasion des assises 8 juillet 2019 à Lyon, en France. A ce titre, un cadre du Kouilou, en la personne de Frédéric Pambou, conseiller en charge des questions socio-culturelles et de la coopération décentralisée, a bénéficié d'une formation en *«cycle de projet et financements internationaux»*. Il viendra implémenter cette expérience au Conseil départemental du Kouilou.

Les conseillers départementaux autour de leur président et du Préfet du Kouilou

Jean BANZOUZI MALONGA

Tarifs d'abonnement

Congo	
6 mois	
Retrait sur place: 15.600	
Expédié: 23.400	
1 an	
Retrait sur place: 31.200	
Expédié: 46.800	
France, Afrique Francophone	
91 Euros	182 Euros
	Autres pays d'Afrique
	96 Euros
	192 Euros
	Europe
	96 Euros
	192 Euros
	Amérique-Asie
	100 Euros
	200 Euros

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire.
e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

VIE DES PARTIS

La campagne d'adhésion au parti Club 2002 PUR a été lancée!

Dans le souci de revigorer les rangs du parti et d'élargir sa base, Juste Désiré Mondelé, secrétaire général du Parti pour l'Unité et la République, d'idéologie chrétienne démocrate, a lancé samedi 21 septembre dernier, à l'hôtel de ville de Brazzaville, la campagne d'adhésion au Club 2002-PUR, parti membre de la majorité présidentielle.

Les nouveaux adhérents autour du secrétaire général

La campagne est la concrétisation de l'une des principales recommandations de la dernière session ordinaire du Club 2002-PUR tenue il y a deux mois. Conscient des enjeux politiques qui pointent à l'horizon, le parti du Révérend Wilfrid Nguesso met déjà les bouchées doubles pour occuper l'espace. Les militants et sympathisants qui se sont mobilisés en grand nombre ont chanté en chœur les chonsons qui appellent à l'unité nationale et à l'amour du prochain.

A cette occasion, un échantillon de douze nouveaux adhérents a été présenté au public. Chacun a reçu l'écharpe portant les symboles et les documents fondamentaux du parti que sont: les statuts et le règlement intérieur.

Le Club 2002-PUR est un parti qui soutient et accompagne l'action du Président Denis Sassou-Nguesso. Les nouveaux adhérents, par la voix d'Eude Séraphin Afoula, ont exprimé leur engagement à œuvrer pour le parti.

Juste Désiré Mondelé a rappelé la genèse de sa formation politique: *«Le Club 2002-PUR a été créé le 20 janvier 2002, d'abord comme association politique, puis devenu par la suite parti politique. Le parti est en train d'aller petit à petit vers sa maturité. Nous sommes une force de propositions. Chers adhérents, soyez dignes de votre appartenance au parti. Nous sommes fiers de vous accueillir dans la maison Club 2002-PUR»*, a-t-il indiqué.

Il a demandé au bureau départemental de Brazzaville, de poursuivre ce travail qui vient de commencer. Juste Désiré Mondelé a par ailleurs expliqué aux nouveaux adhérents le sens des symboles de leur parti et les documents fondamentaux. Pour lui, la base d'un parti politique, tout comme les racines d'un arbre, doit être solide si le parti veut croître et réussir.

Pascal AZAD DOKO

VIE DES PARTIS

Elvis Tsalissan Okombi appelle les Congolais à intérioriser le message du chef de l'Etat

Réagissant au message à la nation du président de la République du 14 août 2019, le coordonnateur de la dynamique *«Pona Ekolo»*, le député Digne Elvis Tsalissan Okombi, pense que celui-ci a été d'une clarté remarquable. Il a tenu un point de presse pour éclairer les journalistes.

L'orateur a décortiqué le discours du président de la République, en résumant quatre objectifs. Le premier, ce sont les remerciements au peuple congolais: *«Nul n'est besoin de rappeler combien la situation socio-économique a frappé les ménages. Malgré cette crise, les Congolais sont restés dignes. Au moment où une lueur d'espoir s'annonce, il était normal pour le président de la République de remercier ce peuple resté constant»*, a-t-il indiqué.

Digne Elvis Tsalissan Okombi

Le deuxième objectif, c'est qu'il n'y a pas de raison de ne pas croire au potentiel du Congo: *«Notre pays se construit au prix de l'effort persévérant grâce à sa détermination éprouvée et l'appui inestimable de ses partenaires»*, a indiqué Digne Elvis Tsalissan Okombi, citant le président de la République.

La signature de l'accord avec le FMI, la découverte d'un gisement pétrolier au Nord du pays et la volonté d'améliorer la gouvernance sont, a dit le conférencier, *«des atouts pour relever le Congo»*.

Un appel à la contribution de tous. Voilà le troisième objectif que Digne Elvis Tsalissan Okombi, après analyse, tire de l'adresse du président de la République. Le chef de l'Etat a fait appel à tous les Congolais sans exception à travailler pour le développement du Congo par le travail acharné. *«C'est ce qui implique la mobilisation effective des énergies ainsi que l'engagement total et déterminé des forces vives de la nation»*, a-t-il dit.

Cette main tendue, d'après Digne Elvis Tsalissan Okombi, doit être un appel à la contribution de toutes les composantes du pays. Enfin, le quatrième objectif, pour lui, c'est l'appel à la prospective sur les 60 ans de notre indépendance, *«moment de réflexion et d'introspection des Congolais sur notre marche, mais aussi un appel à l'espérance et l'optimisme. Déjà la dynamique Pona Ekolo, Samu na Bwala, dans un élan prophétique avait demandé au peuple de garder espoir avec sa campagne Elikia»*.

Digne Elvis Tsalissan Okombi a estimé ce discours riche d'enseignements. *«Les hommes politiques l'ont qualifié de creux. Mais le peuple ne juge pas le discours; le peuple veut savoir ''est-ce que ça va aller''. A cet effet, le président a dit: «gardons notre espérance et soyons optimistes. Le peuple a eu sa réponse, et son problème maintenant, c'est de voir si la situation va évoluer. Voilà ce qui est important»*, a-t-il déclaré.

Pascal AZAD DOKO

DISPARITION

L'hommage de la République à Placide Lenga

Décédé le 5 septembre 2019 en Afrique du Sud, à l'âge de 80 ans, l'ancien premier président de la Cour suprême, Placide Lenga, a été inhumé le 21 septembre à Yalavounga, son village natal, non loin de Kinkala, département du Pool. La République lui a rendu un hommage émouvant le 20 septembre au Palais des Congrès, en présence du chef de l'Etat. Des personnalités politiques, de la société civile, les corps constitués nationaux, les parents, amis et connaissances sont venus nombreux.

Le décor de deuil s'affichait dans le hall du Palais des congrès où a été exposée la bière contenant le corps de l'ancien premier président de la Cour suprême.

Il était environ 10 heures 55 minutes, lorsque le Président Denis Sassou-Nguesso a fait son entrée dans le hall du Palais des congrès où les femmes et les hommes, de noir vêtus, envahis par l'émotion, traversés par le chagrin, étaient en larmes ou étouffaient des pleurs.

Il venait exprimer la reconnaissance de la Nation à l'un de ses fils loyaux serviteurs. Le chef de l'Etat a déposé une gerbe de fleurs devant la dépouille du disparu, symbolisant sa reconnaissance et le souvenir que Placide Lenga a laissé dans sa mémoire, depuis leurs années d'école primaire à Mbounda.

Placide Lenga, éminent magistrat, a passé toute sa vie dans l'appareil judiciaire congolais.

Ardent serviteur de l'État, l'homme n'a sauté aucune marche pour parvenir à la sommité de sa profession. Une profession qui lui a également rendu un hommage, au Palais de justice de Brazzaville, là où il avait forgé le sens de sa vie à travers une action judiciaire qu'il assurait dans toute sa rectitude. Magistrat dont l'exceptionnelle habilité faisait converger dans les salles d'audience, les admirateurs, à l'occasion des procès criminels, Placide Lenga a fait valoir ses droits à la retraite en 2018 après avoir occupé de multiples fonctions au sein de l'administration judiciaire.

Ses collègues magistrats, avocats, greffiers, huissiers de justice et autres notaires, ont témoigné de ce qu'en Placide Lenga, *«les valeurs de travail et de probité étaient au centre de ses préoccupations»*, valeurs qu'il a su transmettre à ses jeunes confrères qui voient en la disparition de ce maître des prétoires, *«l'incendie d'un de nos éminents patrimoines judiciaires»*.

Selon l'oraison funèbre lu par son successeur à la Cour suprême, Henri Bouka, *«… le maître de la rhétorique, de cette belle rhétorique, s'est éteint. Il était le maître de la magie des mots, oui, Placide Lenga, ancien président de la Cour suprême de justice s'est éteint...Sous sa longue présidence, la Cour suprême s'est beaucoup transformée: de nombreux arrêts, des avis ont été rendus…»*, a-t-il déclaré.

Docteur en droit et diplômé de l'Ecole nationale de la magistrature de Paris, Placide Lenga est devenu magistrat en 1979. Parallèlement, il enseigne le droit foncier à l'Université Marien Ngouabi. Après plus de vingt ans à la plus haute juridiction nationale en qualité de premier président, Placide Lenga a passé le témoin le 20 mars 2018 à son successeur, Henri Bouka, qui l'a suppléé pendant de nombreuses années.

Le président de la République se recueillant devant la dépouille mortèle

Lors de la célébration de la proclamation de la République, le 28 novembre 2010, l'éloge qu'il lut avec cette voix vibrante d'émotion, pour une invite au sursaut républicain, dans une Nation réconciliée avec elle-même, sonnait comme un testament. *«Les morts ne sont pas morts, chez nous. Nos chants et nos danses ont célébré souvent, à l'occasion de ces décès, le triomphe et la vigueur de la vie. Au-delà de l'épreuve de la mort, la vie a toujours continué, splendide et inaltérable, épanouissante et orgueilleuse.*

Nos cérémonies mortuaires ont signifié un solennel hommage aux disparus d'une part, et, de l'autre, ils ont préfiguré, par la mimique, les séquences d'expressions diverses, à travers la tristesse, le chagrin, et enfin la joie communicative, toutes choses qu'on prévoit pour eux dans l'autre vie.

Petit à petit, notre pensée s'est tournée de la nostalgie du passé vécu avec les défunts, vers l'avenir à partager avec eux dans la vie quotidienne. Du souvenir de nos morts à l'espérance de la vie future à vivre ensemble, en union constructive, le cheminement aura été douloureux, chargé de reliefs, mais combien consolant...

Ce sont là des valeurs génétiques propres à notre République. Plus tard, quand nous ne serons plus, plus tard, quand nous serons ensevelis dans la poussière des générations, n'oublions jamais, chers parents, tous membres de la République une et indivisible, que la postérité se lèvera, et elle se lèvera, comme toujours, pour juger, d'abord les Chefs; ceux qui auront pris ou n'auront pas pris la décision, au temps des grands drames de la Nation; ceux qui auront évité de remplir leurs obligations légales; ceux qui n'auront pas exercé leurs pouvoirs régaliens; ceux qui auront refusé de porter le drapeau... », écrivait-il.

Après les différentes cérémonies protocolaires, l'absoute a eu lieu en la cathédrale du Sacré-Cœur de Brazzaville. C'est à Yalavounga que Placide Lenga repose désormais pour l'éternité au milieu des siens, dans le caveau familial.

Cyr Armel YABBAT-NGO

POINTE-NOIRE

Création d'une chambre de commerce américaine au Congo

Les acteurs économiques américains sont dorénavant réunis en une Chambre de commerce américaine au Congo présidé par M. Shérif Azmi. Ce cadre formel de développement des affaires a été porté sur les fonts baptismaux le 19 septembre 2019 à Pointe-Noire. Son principal objectif est de favoriser davantage d'investissements américains au Congo. L'occasion a été mise à profit pour une discussion autour des questions d'intérêt commun et sur le climat des affaires au Congo.

Si vous regardez l'histoire du monde de ces dernières décennies, les pays qui ont une grande réussite de développement économique sont ceux qui ont attiré des investissements américains. En Asie et en Afrique on le voit. Même la Chine a attiré beaucoup d'investissements américains pendant ces dernières années». Cette observation de M. Todd Haskell, l'ambassadeur des USA au Congo, énoncée lors de la mise en place de ''l'American Chamber of Commerce in the Republic of Congo'' (AmCham) résume l'objectif principal de cette association, qui se veut un forum permanent d'investisseurs américains au Congo.

Ainsi, avant l'examen et la signature des textes administratifs, réglementaires et statutaires, les membres fondateurs ont planché sur la voie à suivre pour faciliter le développement des entreprises américaines au Congo. M. Shérif Azmi en a tracé la vision: *''Il s'agit de promouvoir une image positive des entreprises américaines, de construire des relations d'affaires fortes et de contribuer à instaurer un climat d'affaires positif au Congo. Pour cela, nous allons au sein de notre Chambre de commerce, échanger sur les problématiques que nous rencontrons ici, partager nos expériences afin de consolider nos business dans le style américain, et dans le respect des lois de la république''*.

Lors de cette rencontre entre les acteurs économiques américain, le mauvais climat des affaires au Congo a fait l'objet d'une discussion guidée. Monsieur Richard Prince, le Vice-président de la Chambre américaine, a animé le débat. Ce climat n'est pas du tout favorable au business, au regard de la place qu'occupe le pays dans le classement établi par les institutions spécialisées. Les douanes, les licences ou les documents d'importation, les taxes illégales, l'indépendance et l'intégrité des tribunaux de commerce ou d'affaires et le contrôle des changes dans la zone CEMAC ont été passés au peigne fin. Tout cela constitue un véritable défi pour l'Etat congolais, à relever au profit des acteurs économiques en général, y compris ceux de l'AmCham.

Les acteurs économiques de l'AmCham autour de leur président et de l'ambassadeur des USA

Modérateur sur le thème de l'utilisation des outils existants, Boris Olondo, le secrétaire général de la Chambre de commerce américaine, a relevé le fait de devoir travailler avec le patronat UNICONGO, de s'allier au Gouvernement pour prendre des initiatives en matière de taxes et douanes, et naturellement pour conseiller les entreprises américaines à utiliser les services de représentation commerciale de l'ambassade des USA à Brazzaville.

La préfecture de Pointe-Noire était représentée à cette rencontre par le directeur de cabinet du préfet.

Jean BANZOUZI MALONGA

Coup d'oeil en biais

Vers l'ouverture des cycles techniques supérieurs

La 22e session du Conseil national de l'enseignement technique, professionnel et de la formation qualifiante, réunissant les conseillers nationaux, à Brazzaville, du 19 au 21 septembre dernier, a conclu que depuis cinq ans 30 % des élèves sortis des écoles techniques et professionnelles n'ont pas d'emplois. A ce titre, il a été proposé l'ouverture des cycles techniques supérieurs, afin de favoriser l'employabilité des jeunes.

Un nouveau cimetière municipal public à Yié

Le site a été réceptionné des mains des propriétaires terriens par le président du Conseil départemental et municipal de la commune de Brazzaville, Christian Roger Okemba, le 19 septembre dernier. Le terrain acquis est de 500m de large sur 1000 m de long, soit cinquante hectares. Mais, le nouveau site présente des problèmes relatifs à l'accessibilité à cause des nombreuses bifurcations. Le bureau du conseil municipal de Brazzaville et celui du Pool se sont engagés à statuer sur le dossier, afin de construire une route pour raccourcir la distance et en faciliter l'accès. Le cimetière d'Itatolo est plein depuis longtemps, mais les inhumations continuent de s'y faire à la sauvette.

Les descendants du royaume Téké ont mis en place une plateforme

Les défenseurs de la culture téké ont lancé officiellement une structure apolitique dénommée *«Groupe de travail les héritiers du royaume téké»* (HEROTE), le 19 septembre dernier. La plateforme a pour objectifs de regrouper et d'unifier les descendants, ascendants, ainsi que les ayant droit comme toutes les filles et tous les fils du Congo et d'Afrique qui se reconnaissent de descendance téké. Cette structure vise la promotion des traditions et coutumes téké. La présidente de la Confédération générale téké, Eugénie Mouayini Opou, a indiqué que *«le royaume téké concerne tout le monde. Le Congo Brazzaville est le socle du royaume téké qui accueille tous les enfants d'Afrique sans distinction»*.

Azur télécom, une vielle société de téléphonie mobile, fait son retour sur le marché congolais

L'opérateur a pu réhabiliter ses installations à Brazzaville, Pointe-Noire et Dolisie pour pouvoir aussi conquérir l'intérieur du pays. Le président directeur général de la société, Jean Bruno Obambi, face à la presse le 20 septembre dernier, à Brazzaville, a annoncé la fin des travaux pour l'ouverture des antennes dans les trois principales villes. Les travaux d'équipement ont porté essentiellement sur les installations énergétiques, l'équipement radio et la transmission.

La KIBRA pour mieux lutter contre le braconnage entre Brazzaville et Kinshasa

Le lancement de la coalition KIBRA (Kinshasa-Brazzaville), couplée à la campagne multimédia sur les changements des comportements alimentaires, tient à terme à lutter contre la consommation de la viande de brousse. Ses initiateurs ont décidé de fédérer leurs efforts afin de mieux faire face aux problèmes de gestion de l'environnement, aux comportements alimentaires néfastes à la lutte contre la destruction de la faune et la flore. Selon Crépin Télinganou, président du RENAPE, les villes de Kinshasa et Brazzaville se distinguent par des chiffres effarants enregistrés dans la consommation de la viande de brousse.

Un nouveau-né retrouvé mort dans Madukutsékélé

Pendant que certaines femmes passent d'une église à une autre ou d'un gynécologue à un autre pour chercher à engendrer un enfant, d'autres préfèrent tuer sans autre forme de procès. Jeudi 19 septembre dernier, les riverains de Madukutsékélé et les passants ont tenté de repêcher le cadavre d'un nouveau-né. Mais le fort courant d'eau ne le leur a pas permis. Ils l'ont regardé impuissant prendre la direction du fleuve Congo. Tout le quartier était en émoi. Normalement, une enquête doit être ouverte pour retrouver la maman criminelle.

Que se passe-t-il à Longo, département du Niari?

La semaine dernière, le journal en ligne Les Echos du Congo a fait état d'une révolte des habitants du village Longo contre une société forestière. Ils auraient érigé des barricades sur la route Nyanga-Longo, longue de 12 kilomètres, empêchant du coup le passage des grumiers, pour non respect, selon eux, de son cahier des charges. Il paraît qu'elle avait promis de remblayer ce tronçon de route, mais n'a rien fait depuis.

Soumis au dur régime des délestages électriques, les Congolais continuent de payer...

Une maison a brûlé dans la rue Ngambadzoko, vers la paroisse catholique Saint-Jean Paul II, à Diata, un quartier de l'arrondissement 1 de Brazzaville. C'était lundi 16 septembre dernier. Le soir, deux enfants, un garçon de 6 ans et une fillette de 3 ans, sont allés au lit. Leur aîné avait laissé la bougie allumée dans la chambre et s'était retiré sous la véranda. Les parents étaient absents. Ils ont retrouvé deux corps calcinés...!

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

FORÊT

La transparence dans la gestion des ressources forestières exige une implication de la société civile

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet FGMC, sous financement du Gouvernement britannique (DFID) avec l'appui technique de FERN, l'Observatoire congolais des droits de l'homme (OCDH) a organisé deux journées de réflexion sur la gouvernance forestière. Elles devaient passer et agir au profit des organisations de la société civile pour créer la synergie entre les plateformes impliquées. Les travaux ouverts par Trésor Nzila Kendet, directeur exécutif de l'OCDH, et clôturés par Mme Nina Cynthia Kiyindou Yombo, chargée du programme ressources naturelles et droits des communautés forestières à l'OCDH, sous l'assistance de Symphorien Azantsa, facilitateur FLEGT au Congo, se sont déroulés au ministère de l'Economie forestière, à Brazzaville, du vendredi 13 au samedi 14 septembre 2019. Le but visé était de renforcer les capacités de la partie prenante, qui est la société civile en matière de transparence forestière.

Mme Nina Cynthia Kiyindou Yombo, Symphorien Azantsa et Trésor Nzila Kendet

La rencontre a regroupé plus d'une vingtaine de participants. Plusieurs thèmes ont été développés portant, entre autres, sur *«les enjeux de la gouvernance forestière»; «Système de vérification de la légalité et saisine de l'auditeur indépendant du système»; «Plaidoyer, Lobbying et techniques de négociation axé sur les résultats»; «Planification participative et stratégique»*; et *«Développement d'une stratégie de communication axée sur l'utilisation des médias sociaux et moyens de communication de masse pour un meilleur plaidoyer»*.

Vue partielle des participants

Les participants ont renforcé leurs capacités pour éliminer les faiblesses de compétence et avoir le même niveau de compréhension que l'ensemble des acteurs, notamment l'administration en charge des questions forestières et les sociétés évoluant dans ce secteur. Pour Clovin Assen Boziri, un des participants, cette formation permettra à la société civile *«d'être en mesure de discuter avec le Gouvernement et les sociétés forestières. Jadis, ce secteur apportait beaucoup de recettes à l'Etat. Mais, depuis quelques années, l'Etat n'obtient pratiquement plus rien en termes de revenus, alors que l'exploitation forestière prend de l'ampleur. Nous sommes autour de 18 à 22 milliards FCFA a avec toutes les taxes comprises chaque année. Au regard de ces chiffres, ce secteur n'apporte presque plus rien à l'économie congolaise. Il faut donc renforcer les capacités de transparence, de telle sorte que les sociétés déclarent ce qu'elles payent au niveau de l'Etat»*.

A son tour, Trésor Nzila Kendet a dit: *«Ce renforcement des capacités de la société civile permet de faire un travail de qualité pour accompagner les pouvoirs publics pour que les performances des pouvoirs publics soient améliorées dans le secteur de la gouvernance forestière. L'objet est d'améliorer la participation des plateformes de la société civile»*.

A la fin des travaux, une feuille de route a été déclinée contenant les actions à réaliser avec la participation de la société civile dans les questions forestières. Ce n'est qu'ainsi que tous les processus auxquels le Congo a adhéré, trouveront leurs traductions visibles sur le terrain.

Philippe BANZ

Qui me répondra?

Le Congo vient de se doter d'une troisième école d'excellence. Mais, qu'en est-il de la scolarisation des enfants vivant avec handicap?

E.M-O (Ngamakosso, Brazzaville)

PROJET TIC-SUP

Vers la transformation digitale du sous-secteur de l'Enseignement supérieur au Congo

Le ministère de l'Enseignement supérieur a signé, avec le consortium Chaucot Dubost/Weidong (groupes français et chinois spécialisés dans la numérisation du secteur de l'Education), mardi 17 septembre dernier à Brazzaville, un protocole d'accord visant la transformation digitale du sous-secteur de l'Enseignement supérieur en République du Congo. Pour permettre aux universitaires, et aux enseignants et étudiants de l'Université Marien Ngouabi, d'être au rendez-vous du numérique. La cérémonie présidée par Bruno Jean Richard Itoua, ministre de l'Enseignement supérieur a connu la participation d'Antoine Dubost, directeur de Chaucot Dubost et de Shen Dai, vice-président de Weidong Cloud Education Group et de Paterne Bazebizonza, secrétaire général de la direction du système d'information (DSI-Club Congo).

Bruno Jean Richard Itoua

Grâce à cet accord, Antoine Dubost a dit que le consortium s'activera dès la rentrée universitaire prochaine, à la matérialisation progressive du projet. Car il s'agira *«d'aider les différentes universités congolaises à se moderniser, de fournir des cursus d'enseignement digitaux, de pouvoir aider à numériser les formations à diffuser au plus large public en République du Congo, enfin d'aider à assimiler les technologies de l'information pour une meilleure gestion des processus administratifs et pédagogiques de l'université congolaise»*, a déclaré le directeur de Chaucot Dubost.

Le Projet TIC-SUP, est une initiative du ministre Bruno Jean Richard Itoua qui, depuis sa nomination à ce poste, nourrit l'ambition de faire de l'Enseignement supérieur au Congo, un véritable levier de développement. Mais ceci passe *«avant tout par la maitrise, par les différents acteurs du système éducatif, des technologies de l'information et de la communication»*, a fait savoir le premier responsable de l'Enseignement supérieur.

Pour matérialiser ce projet, Shen Dai, estime que le consortium s'emploiera à mettre à la disposition de la partie congolaise, entre autres, l'équipement. Il s'agira de fournir à l'Université Marien Ngouabi un pack digital multimédia constitué d'ordinateurs et des accessoires. *«Nous équiperons les universités publiques existantes en créant des data center»*, a-t-il indiqué. Ensuite, Chaucot Dubost et Weidong apporteront au système éducatif congolais du supérieur, des contenus de formation qu'ils disposent, notamment ceux relatifs à la capacité de management ou de leadership des projets, mais aussi les masters spécialisés à la norme française, déjà digitalisés dont ceux de la formation des formateurs. Enfin le consortium installera un système de contrôle et de suivi. Puisqu'aussi bien, l'acquisition du matériel ne suffit pas pour réussir un projet digital. Ainsi, le consortium dispose d'un système de contrôle très performant qu'il mettra au service de la numérisation de l'Université Marien Ngouabi, afin de collecter les données de parcours proposées à chaque apprenant, et des données qui permettent à chaque enseignant de bien préparer son cours et de mieux gérer sa classe. *«Voilà qui permettra d'apporter des réponses concrètes à cet ambitieux projet»*, a conclu le vice-président de Weidong.

Après la signature de l'accord

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

FORETS

Lutter contre l'exploitation forestière illégale

Le projet *«d'Appui à la mise en œuvre de l'APV-FLEGT»* a débuté le 20 novembre 2015. Il est financé par une subvention de 4,5 millions de livres sterling du *«Departement for International Development»* dont la gestion est déléguée à l'Agence française de développement (AFD). La finalité du projet est d'accompagner le ministère de l'Economie, forestière, ses services déconcentrés et ses partenaires du secteur privé et de la société civile dans la mise en œuvre de l'Accord de partenariat volontaire (APV) sur l'application des réglementations forestières, la gouvernance et les échanges commerciaux.

Préserver la forêt

Au Congo, les forêts naturelles couvrent 65% du territoire national. 57% de la superficie forestière totale est attribuée en concession, dont seuls 20% sont exploités de manière durable. Le secteur du bois contribue à environ 5% de la production de richesse du pays, il est le 2e employeur, après la fonction publique. L'Union européenne lutte contre l'exploitation forestière illégale et le commerce et l'exportation de bois illicite, y inclus vers l'U.E. En promouvant la bonne gouvernance forestière, l'U.E lutte contre la déforestation et la dégradation des forêts.

Le projet *«d'Appui à la mise en œuvre de l'APV-FLEGT»* présente 4 composantes: La composante 1 concerne l'appui au secteur privé, un diagnostic annuel sur le respect de l'application de la grille de légalité. Il est réalisé dans chaque entreprise. Les non conformités déterminées sont ensuite corrigées par l'entreprise avec l'appui rapproché d'une cellule technique du projet présente sur le terrain dans les massifs forestiers du Nord et du Sud du Congo. Le projet contribue également au financement d'un ou de plusieurs représentants du secteur privé dans l'objectif est d'améliorer le dialogue public-privé.

La composante 2 concerne la mise à jour du corpus juridique. Le projet contribue à la rédaction des normes ou des procédures comme les normes d'aménagement et d'exploitation des petits permis. La finalisation des procédures de vérification de la légalisation est également programmée dans cette composante.

La composante 3 est celle du renforcement des capacités de l'administration. Un programme de formation au profit des agents des services déconcentrés de l'administration forestière sera mis en œuvre sur le terrain pour un renforcement de leurs capacités lors de contrôle et de suivi des activités des sociétés forestières.

La composante 4 veut renforcer les capacités de la société civile. Le projet participe au financement du fonctionnement de l'observatoire indépendant et contribue au renforcement des capacités de ses membres.

La mise en œuvre du projet *«Appui à la mise en œuvre de l'APV-FLEGT au Congo»* est assurée par une assistance technique principale sous la supervision de la Direction du cabinet du ministère de l'Economie forestière. Elle a la charge de la coordination générale des activités du projet. En juin dernier, le Congo et l'Union Européenne ont réaffirmé leur engagement à surmonter les défis.

De l'APV-FLEGT, on retiendra que la lutte contre l'exploitation forestière illégale demeure une priorité dans l'agenda de l'Union européenne. Et le FLEGT reste la réponse appropriée. Aussi, la République du Congo l'a-t-elle appliqué, en élaborant sa stratégie de mise en œuvre de l'APV-FLEGT pour la période 2018-2022 et de ses outils (théorie du changement, plan quinquennal, cadre de suivi-évaluation, Plan de Travail Annuel Budgétisé (PTAB), feuille de route).

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

TUNISIE

L'ancien président Ben Ali inhumé en Arabie saoudite

Tombeur du père de la Nation Habib Bourguiba, Zine el Abidine Ben Ali, s'en est allé. Il est décédé le 19 septembre 2019 en Arabie saoudite où il était en exil, après avoir été chassé en 2011 par la révolution de Jasmin, le Printemps arabe. L'ex-président âgé de 83 ans s'y était réfugié après sa chute. Ancien protégé de celui qu'il avait renversé par un *«coup d'Etat médical»* de 1987, il a pris le pouvoir en Tunisie et ne l'a plus lâché pendant 23 ans, jusqu'au mouvement populaire qui a fini par avoir raison de lui. Il a été inhumé à La Mecque.

Zine el Abidine Ben Ali

Confiant qu'il rentrerait un jour en Tunisie, Zine El Abidine Ben Ali avait lancé à ses compatriotes: *«Soyez assurés que je serai de retour»*. C'est une annonce qu'il a faite en mai 2019, dans un message aux Tunisiens dans lequel il démentait des rumeurs persistantes quant à sa maladie. Nouvelles qui se sont pourtant avérées fondées. L'ancien président tunisien, en exil à Djeddah depuis le 14 janvier 2011, est mort des suites d'un cancer dont il souffrait depuis trois ans. Après l'annonce de son décès, les Tunisiens se sont sentis partagés, n'éprouvant *«ni regrets, ni esprit de vengeance»*. Condamnés par contumace, les membres de sa famille ne peuvent pas non plus revenir en Tunisie pour l'accompagner à sa dernière demeure. Avec sa mort, se trouvent également abandonnés les poursuites judiciaires et les jugements émis à son encontre dans différentes affaires. Condamné par contumace à plus de 100 ans de prison, notamment pour corruption, torture et spoliation, Zine El Abidine Ben Ali s'est conformé à la volonté de la royauté des Saoud en se retirant de la vie politique.

Lors de son premier voyage officiel en Occident, du 12 au 15 septembre 1988, le président Ben Ali avait voulu imposer son image de marque, celle d'un homme tranquille, réaliste et sans complexe. Ce fut un examen de passage difficile mais, semble-t-il, réussi. C'est l'homme qui était connu pour ne pas être particulièrement prolixe. Aimant le pouvoir et discret, il préférait les discussions restreintes à la communication grand public.

Né le 3 septembre 1936 à Hammam Sousse, il a dirigé la Tunisien du 7 novembre 1987 au 14 janvier 2011. Après avoir occupé plusieurs postes au sein de l'armée et de la sûreté nationale, il devient en 1986 ministre de l'Intérieur dans le gouvernement Rachid Sfar, puis remplace celui-ci comme Premier ministre en 1987. Il dépose peu après le président Habib Bourguiba pour *«raisons médicales»*, et lui succède en vertu de l'ordre protocolaire. Son accession au pouvoir intervient à une époque où le pays est en proie aux luttes de succession, aux tensions politiques et économiques et à la montée de l'islamisme.

Sous sa présidence, la Tunisie est classée première nation en termes de compétitivité économique en Afrique. Le pays jouit d'une bonne image dans le monde occidental, en particulier grâce à la place qu'il accorde aux femmes. Par rapport à l'ère bourguibienne, le statut de la femme tunisienne est notamment renforcé en 1993 avec la suppression de son obligation d'obéissance à son mari. Des organisations non gouvernementales et des médias étrangers dénoncent cependant la politique de Ben Ali en matière de droits de l'homme, la qualifiant de dictatoriale, notamment du fait de l'emprisonnement et de la torture d'opposants, ainsi que des atteintes à la liberté de la presse.

Il meurt au moment où son pays est en train de connaître une alternance pour la succession de Béji Caïd Essebsi, président de la République, décédé le 24 juillet dernier.

Aristide Ghislain NGOUMA

CAMEROUN

Paul Biya propose un «Grand dialogue» sur la crise anglophone

Le président Paul Biya a annoncé le 10 septembre, la tenue d'un *«Grand dialogue national»* sur la crise anglophone, au Palais des congrès de Yaoundé, du 30 septembre au 4 octobre 2019. Sous la coordination du Premier ministre Joseph Dion Ngute, ce dialogue vise à résoudre la crise qui oppose les groupes armés indépendantistes et les Forces de sécurité dans les régions du Nord-ouest et du Sud-ouest depuis 2017. La crise a déjà entraîné la mort de plus de 2000 personnes, selon l'ONG International crisis group. Mais, au Cameroun les avis divergent quant à cette décision du président Biya que beaucoup qualifient d'opération de charme.

Le Président Paul Biya

A travers ce dialogue, il s'agira de *«mobiliser toutes les forces constructives autour de la paix, la sécurité, la concorde nationale et le progrès»*. Parmi les thèmes qui seront abordés: le bilinguisme, le retour des déplacés, la démobilisation et la réinsertion des ex-combattants ou encore la décentralisation. Si quelques figures anglophones ont salué la démarche, les principaux leaders indépendantistes en exil ont déjà fait savoir qu'ils ne participeraient pas à ces assises dont les consultations se poursuivent.

Dans un mémorandum adressé il y a quelques jours au Premier ministre, le Mouvement pour la renaissance du Cameroun (MRC) a fait savoir qu'il n'y participera pas non plus, sans la libération préalable de ses membres dont Maurice Kamto, leader du parti. En revanche, le Front social démocratique (SDF), autre parti de l'opposition, fondé par l'historique opposant Ni John Fru Ndi, assure quant à lui de sa participant au dialogue. *«Nous entendons profiter de toutes les ouvertures possibles pour faire avancer la paix»*, a déclaré Joshua Osih, vice-président du parti, ancien candidat à l'élection présidentielle d'octobre 2018. Les organisations de la société civile de premier rang comme le REDDHAC, la Dynamique citoyenne ou un Monde avenir, devaient encore attendre d'être approchées par le cabinet du Premier ministre, chef du gouvernement.

D'autres leaders d'opinion tels Cabral Libii, ancien candidat à la présidentielle, Garga Haman Adji et Serge Espoir Matomba, premier secrétaire du Peuple uni pour la rénovation sociale (PURS) ont remis leurs contributions au Premier ministre, quant à ce grand dialogue national, le 19 septembre 2019. Les contributions de Serge Espoir Matomba contiennent entre autres des propositions pour le retour au calme dans le Nord-ouest et le Sud-ouest. notamment: l'adoption d'une langue nationale au Cameroun, le redécoupage territorial, l'harmonisation des systèmes scolaires et judiciaires. Tandis que Cabral Libii par qui s'est ouvert la série des consultations propose un redécoupage administratif dazns un document intitulé *«Pour un Etat socle d'un véritable contrat social»*. L'ancien candidat à la présidentielle de 2018 et président du Parti camerounais pour la réconciliation nationale (PCRN) résume dans ce document d'une trentaine de pages, les propositions de son parti. Lui qui est partisan d'une grande décentralisation et d'un redécoupage du territoire national.

Autre leader d'opinion, Garga Haman Adji, candidat lui aussi à l'élection présidentielle du 7 octobre 2018 a dans un condensé de suggestions demandé de prêter une oreille attentive aux préoccupations des frères et sœurs des régions du Nord-ouest et du Sud-ouest, car *«ce problème est sérieux»*. Le leader de l'Alliance pour la démocratie et le développement (ADD) est convaincu que si le Grand dialogue national est bien organisé, cela résoudra *«tous les problèmes du Cameroun»*. Après avoir reçu les ladres d'opinion jeudi 19 septembre, le Premier ministre camerounais a déroulé son tapis vendredi 20 septembre pour recevoir cette fois-ci, les leaders religieux et traditionnels.

Le chef de l'Etat camerounais avait déjà annoncé des mesures d'urgence concernant les régions en proie à cette crise déclenchée par les séparatistes qui réclament l'indépendance de cette partie du Cameroun, et qui avaient eu à décréter de façon symbolique, lors de la rentrée des classes du 1er octobre 2017, l'Etat d'Ambazonie. Depuis, Forces de l'ordre et sécessionnistes s'opposent régulièrement et les violences obligent les populations à fuir leurs lieux de résidence et se retrouvent très souvent au Nigeria voisin.

Aristide Ghislain NGOUMA et Destevyle NKOU-NOUK'S *(Stagiaire)*

SOMMET SUR LE CLIMAT A NEW YORK (ETATS-UNIS)

Le Pape s'adresse aux participants

Dans un message, le Pape François appelle les chefs d'Etat et de gouvernement à s'engager avec plus d'efficacité dans la lutte contre le réchauffement climatique.

Le Pape François

François rappelle dans ce message que le changement climatique est *«l'un des phénomènes les plus graves et les plus préoccupants de notre temps»*. Il dresse un constat inquiet: quatre ans après l'Accord de Paris du 12 décembre 2015, alors que la communauté internationale avait *«pris conscience de l'urgence et de la nécessité de donner une réponse collective pour collaborer à la construction de notre maison commune», «nous constatons que les engagements pris par les Etats sont encore très vagues et loin de rejoindre les objectifs fixés»*, regrette le Pape François. L'évêque de Rome se demande *«s'il existe une réelle volonté politique d'allouer davantage de ressources humaines, financières et technologiques pour atténuer les effets négatifs du changement climatique et aider les populations les plus pauvres et vulnérables, qui sont celles qui en souffrent le plus»*. Il est encore temps d'agir pour assurer aux générations futures une vie meilleure. *«L'avenir est à eux, pas à nous»*, insiste François. *«Alors que l'humanité de l'époque post-industrielle sera peut-être considérée comme l'une des plus irresponsables de l'histoire, il faut espérer que l'humanité du début du XXIe siècle pourra rester dans les mémoires pour avoir assumé avec générosité ses graves responsabilités»*, martèle-t-il en reprenant les mots de son encyclique Laudato Si'.

Les questions d'éthique, d'équité et de justice sociale posées par ce phénomène du réchauffement climatique nous obligent *«à réfléchir au sens de nos modèles de consommation et de production et aux processus d'éducation et de sensibilisation pour les rendre cohérents avec la dignité humaine»*, souligne enfin le Pape, qui rappelle aux dirigeants qu'ils doivent savoir cultiver trois grandes qualités morales: *«l'honnêteté, la responsabilité et le courage.»*

***(Source:** vaticannews.va)*

JUSTICE INTERNATIONALE

Les chefs rebelles Ngaïssona et Yekatom en procès à La Haye

Le procureur de la Cour pénale internationale a conclu vendredi 20 septembre sa présentation des charges qui pèsent sur Patrice Ngaïssona et Alfred Yekatom. Les deux chefs anti-balaka sont suspectés de crimes contre l'humanité et de crimes de guerre commis entre 2013 et 2014 en Centrafrique. Le procureur demande aux juges de mettre en accusation les deux hommes et de les renvoyer en procès. Lors de cette dernière session, il a détaillé ses pièces à conviction relatives à l'attaque de Bangui le 5 décembre 2013.

Alfred Yekatom et Patrice Edouard Ngaissona

Pour l'accusation, l'offensive de 2013 sur la capitale avait été planifiée par le chef militaire des anti-balaka, Patrice Ngaïssona. Sur le terrain, le commandant de zone Alfred Yekatom était entré par le quartier Boeing à la tête de son armée de miliciens. Là, les civils musulmans sont ciblés lors de l'attaque du marché. Elle n'aurait fait aucun mort dans les rangs de la Seleka, milice ennemie qui avait mis au pouvoir Michel Djotodia, et contre laquelle se battaient les anti-balaka. A la Cour, le substitut du procureur, Eric Iverson, rapporte de nombreux témoignages dont celui d'un anti-balaka, désormais repenti.

«En entrant sur le marché, nous avons commencé à attaquer les Arabes qui étaient devant leurs magasins. Ils étaient en train de se laver avant la prière du matin. Je ne les ai pas vus avec des armes. Nous étions nombreux et nous avons tiré sur les Arabes. J'ai vu six Arabes à terre et tués. Ils ne sont pas morts tout de suite, mais ils souffraient au sol et donc on les a poignardés à mort».

Après Bangui, les miliciens fondent sur Bossangoa, à 300 kilomètres au nord, puis sur Yaloke, Berberati, et Guen. L'accusation décrit pour chaque attaque, les meurtres, les tortures, les pillages, mais passe à huis clos pour aborder les crimes contre les enfants et ceux relatant les viols, pour protéger de futurs témoins potentiels.

Quelques minutes avant la fin de l'audience, Patrice Ngaïssona est retourné dans la prison de la CPI, sans que le président n'en précise la raison. Dans son fauteuil, Alfred Yekatom, vêtu d'une tunique colorée, a semblé accuser la fatigue, et pour un moment, l'émotion, peut-être face à l'ampleur des charges portées contre lui?

M.M.M.

OFFREZ-VOUS L'ITALIE

TOUTE LA SERIE A DES LA FORMULE EVASION

SEULEMENT SUR CANAL+ HD SPORT

06 877 92 92
(COUT D'UNE COMMUNICATION LOCALE SELON VOTRE OPERATEUR FIXE OU MOBILE)

LES BOUQUETS CANAL+

38e RENCONTRE DE PRIERE POUR LA PAIX A MADRID

Le Pape a invité à surmonter les divisions

La rencontre annuelle de la communauté Sant'Egidio s'est tenue jusqu'au 17 septembre 2019 à Madrid, autour du thème la *«Paix Sans frontières»*. 300 leaders religieux et de nombreuses personnalités du monde politique, économique et intellectuel y ont participé. Parmi eux, Faustin-Archange Touadéra, président de la République Centrafricaine. Il a expliqué ce qu'il attend de cette rencontre pour son pays.

Dans un message adressé dimanche 15 septembre 2019 à l'archevêque de Madrid, le cardinal Carlos Osoro Sierra, le Pape François a salué les participants à cette 38e Rencontre de prière pour la paix, les invitant à *«crier que la paix est sans frontières»* et à semer dans les cœurs des *«sentiments de paix et de fraternité»*.

La pacification du pays est le principal enjeu du mandat de Faustin-Archange Touadéra, président de la République Centrafricaine depuis mars 2016. Un important pas a été franchi le 6 février dernier: ce jour-là, l'État centrafricain a signé avec les 14 principaux groupes armés du pays un accord de paix négocié le mois précédent à Khartoum. Mais malgré cet accord, 80% du territoire reste contrôlé par des groupes armés et les massacres de populations civiles continuent. À Madrid, le président Touadéra a espéré relever le défi de la paix en Centrafrique.

Le président centrafricain l'a reconnu, cet accord de paix a suscité *«beaucoup d'espoir au sein de la population»*, mais *«beaucoup de défis»* demeurent. En venant à cette rencontre de Madrid, Faustin-Archange Touadéra a espéré *«qu'ensemble nous puissions relever ces défis pour la population centrafricaine»*. Le chef d'État a souhaité aussi *«remercier les acteurs de paix»* en Centrafrique, tels que la communauté Sant'Egidio ou le Pape François venu en novembre 2015. Le Saint-Père avait alors ouvert la Porte Sainte de la Cathédrale de Bangui, un geste fort *«qui a suscité l'adhésion de toute la population de la République centrafricaine»*, a assuré le président Touadéra. Ce dernier est revenu également sur deux objectifs qui contribueront à l'établissement de la paix dans ce pays encore meurtri: le désarmement des nombreux groupes rebelles, et l'abolition définitive de la peine de mort.

Audience entre le Pape François et Faustin-Archange Touadéra, Vatican, le 5 mars 2019

(D'après Vatican.news)

CONGRÉGATIONS

Père Mathieu Ndomba, nouveau Provincial jésuite de l'Afrique de l'Ouest et du Centre

Le père général, Arturo Sosa, a nommé le père Mathieu Ndomba, jésuite congolais comme nouveau provincial de la province jésuite d'Afrique de l'Ouest (AOC) le 29 août 2019. Le révérend père Ndomba est né le 22 novembre 1968, il est entré dans la Compagnie de Jésus le 8 octobre 1989. Ordonné prêtre le 13 juillet 2003 à Dolisie, il a prononcé ses derniers vœux le 27 avril 2013. Avant sa nomination, il occupait le poste d'économe de province, membre du conseil d'investissement et supérieur de la communauté du collège Libermann.

Le père Mathieu Ndomba est nommé à la tête d'une des plus vastes provinces de la Compagnie de Jésus. La province qui regroupe 14 pays francophones (Benin, Burkina Faso, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée-Conakry, Mali, Mauritanie, Niger, République Centrafricaine, Sénégal, Tchad), est forte de plus de 300 jésuites qui, dans des coins et des apostolats austères, continuent à vivre l'enthousiasme de ceux qui ne regrettent pas d'avoir offert leur peine et leur vie pour le Seigneur seul et son Église pour la vie du monde.

Les premiers jésuites sont arrivés dans le territoire qui sera plus tard la province de l'Afrique occidentale en 1946 par le Tchad où ils fondèrent deux diocèses, donnant naissance à l'Eglise tchadienne. Au Congo Brazza, une communauté se formera en 1976. Elle s'investira d'abord dans l'activité paroissiale (Sainte Anne du Congo), avant de s'orienter vers le monde intellectuel (CERC) et les exercices spirituels (Vouela). Au Congo, comme dans d'autres pays où ils sont présents, les jésuites agissent comme corps universel pour une mission qui embrasse et embrase tout homme et tout l'homme.

Aujourd'hui et pour les dix prochaines années, leurs engagements à travers le monde s'organisent essentiellement autour de quatre préférences apostoliques. La première consiste à promouvoir le discernement et les exercices spirituels.

Ces Exercices, la Compagnie les propose à tout chrétien, comme un des sûrs chemins vers Dieu susceptibles de nous aider à mettre de l'ordre dans nos vies si fragiles, nous préservant régulièrement, quand nous aménageons un temps pour eux, de l'égarement entre les prospérités et les adversités, nous éduquant à éviter ces joies qui fatiguent, qui sont sans Dieu (St Thomas d'Aquin).

Père Mathieu Ndomba

La deuxième préférence encourage les jésuites à marcher aux côtés des pauvres, des personnes blessées dans leur dignité, des exclus et de ceux que la société considère sans valeur, dans une mission de réconciliation et de justice. La troisième préférence consiste à cheminer avec les jeunes, à les accompagner dans la création d'un avenir plein d'espoir. La dernière préférence tire une sonnette d'alarme et interpelle notre vocation de garder la création comme il nous est dit dans le Livre de la Genèse et comme nous l'a indiqué le Pape François dans Laudato Si.

Ces quatre orientations, sont en consonance avec les priorités actuelles de l'Eglise exprimées dans le magistère ordinaire du Pape François et répondent, bien sûr, aux attentes et aux aspirations de nos peuples d'Afrique. Mais plus encore, ces pistes trouvent leur inspiration dans le ministère de Jésus. A sa suite, nous nous sentons appelés non seulement à apporter une aide directe aux personnes en détresse, mais aussi à restaurer ces personnes dans leur intégrité, à les réintégrer dans la communauté et à les réconcilier avec Dieu. Béni soit celui qui vient aider la province de l'Afrique de l'Ouest à mieux préparer pour le Seigneur un peuple ardent à faire le bien.

Père Raphaël BAZEBIZONZA, *Sj.*
Communauté Saint Ignace de Brazzaville

ARCHIDIOCÈSE DE BRAZZAVILLE

Messe d'envoi en mission

«(…) Et comment prêcher sans être d'abord envoyé?» (Rm 10, 14-15)

C'est par ces mots de Saint Paul que l'abbé Michel Bordan Bebert Ntsoki Kimbouani, secrétaire-chancelier de l'archevêché de Brazzaville, informe les curés, les responsables des différentes maisons de formation, les maîtres et maîtresses de novices, les séminaristes et novices de l'archidiocèse de Brazzaville que Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, présidera lundi 30 septembre 2019, en la fête de Saints Archanges Michel, Gabriel et Raphaël, la traditionnelle messe d'envoi en mission, à 16h 00, en la cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville.

A cette occasion, les séminaristes en fin de stage pastoral et admis en théologie feront leur vêture (prise d'habits) et ceux qui terminent le cycle de théologie seront admis au diaconat en vue du presbytérat.

Comptant sur leur disponibilité, le secrétaire-chancelier les invite très cordialement à se joindre au père-évêque dans le souci de valoriser, promouvoir et soutenir les vocations dans l'Eglise locale.

CONFERENCE EPISCOPALE DU CONGO (SECRETARIAT GENERAL)

Calendrier annuel 2019-2020

Année 2019

Du 7 au 13 octobre: 48e Assemblée Plénière au CIO/Brazzaville

Du 1er au 8 décembre: Retraite spirituelle des Evêques à Liambou/Pointe-Noire

Année 2020

25 janvier: Cérémonie d'échanges des Vœux au CIO/Brazzaville

Du 20 au 23 avril: Session Pastorale au CIO/Brazzaville

A retenir:

15 août: 60e édition de la Fête nationale du Congo (1960-2020)

PÈRE RAPHAËL BAZEBIZONZA, S.J., NOUVEAU DIRECTEUR DU CERC

Penser le vivre-ensemble, continuité dans la liberté

Le Centre d'étude et de recherche chrétienne (CERC) est situé au siège du journal La Semaine Africaine, à Brazzaville. Dirigé actuellement par les jésuites, ce centre a un nouveau directeur, le père Raphaël Bazebizonza, S.j. Dans l'interview ci-après, il nous livre ses impressions après avoir appris sa nomination à la tête de cette institution et aborde la vision du centre.

Père Raphaël Bazebizonza

Comment avez-vous accueilli la nouvelle de votre nomination à la tête du CERC?

**C'est le 31 juillet 2019 que le provincial m'a donné le status d'audience de la nouvelle mission. J'avais été consulté une semaine avant, après avoir terminé mes études doctorale à Rome, je comptais me rendre en RDC pour me joindre à l'équipe de formation de la Faculté Saint-Pierre Canisius, à Kinshasa, où j'ai moi-même été formé, et où j'ai également enseigné après mes études théologiques. Face à cette demande, j'ai accepté.

Comment pensez-vous, vous adapter au sein d'une institution fondée par un dominicain gérée par des spiritains, vous qui êtes jésuite?

**Il y a peut-être eu de légers *«détournements»* de vision entre tous ces passages. L'abbé François Wambat qui s'occupait des étudiants, au point de se transformer presqu'en aumônier universitaire. A sa mort, il a fallu s'occuper des étudiants qui étaient, comme qui dirait orphelins de lui, dans la rue. Alors, quand Mgr Louis Portella Mbuyu est devenu président de la Conférence épiscopale du Congo, il a demandé la remise en place de la première vocation du centre, vu que les étudiants avaient déjà trouvé leur espace libre. La demande a été validée par les jésuites avec l'appui de la Conférence épiscopale italienne, qui avait largement compati. Le centre a donc été modernisé. Alors, étant le nouveau manager, je vais travailler en fonction de la vision première du CERC.

Avez-vous une idée de ce que vous y ferez?

**Eu égard à la vision du centre, je vais m'inscrire dans cette lignée pour accompagner les cadres, en tenant compte des signes du temps pour bien les accompagner, eux mais aussi tous ceux qui vont fréquenter le centre pour rêver ensemble avec nous, rechercher nos conseils et enseignements et bénéficier de notre soutien.

Parlant d'accompagnement, dites-nous quels sont les conflits que vous avez déjà réglés et les acteurs que vous avez déjà accompagnés?

**Nous ne sommes pas une institution politique, nous sommes un centre d'accompagnement et d'aide, et cela de façon discrète. Nous faisons un travail totalement spirituel, d'éveil des consciences, par le biais des enseignements ou exhortations… en vue d'établir une atmosphère de paix, d'harmonie, d'unité au sein de la société congolaise.

A quand le démarrage? Et quelle sera la première activité?

**Nous souhaiterions commencer en mi-octobre. Mais nous devons nous asseoir pour fixer la date. C'est normalement le président de la Conférence épiscopale qui devra la fixer. Nous parlons des cadres, nous avons des cadres aussi à l'intérieur de l'Eglise. Il y a l'association des consacrées de l'archidiocèse de Brazzaville qui prévoit organiser une session à l'occasion de la Semaine missionnaire mondiale. A cela s'ajoutent les conférences mensuelles, les tables-rondes autour des questions d'actualités qui touchent la gestion du monde actuel. Il y aura des conférences de carême, des débats, des forums que nous allons organiser tout au long de l'année. Dans le cadre de la conscientisation des jeunes, nous allons opter pour l'organisation des ateliers de débats, ouvrir un espace d'écoute afin d'échanger avec eux ce qui nous permettra de leur proposer les éléments de skills pour les aider à voir grand. Eugene de Mazenod disait: *«Osez grand comme le monde»* tel est notre objectif.

Quelle est la durée de votre mandat?

**La durée de mon temps de travail est indéterminée. Elle normalement de 3 ans ou 6 s'il y a renouvellement.

En dehors du Congo, le CERC est-il aussi implanté ailleurs?

**Effectivement. Hormis le Congo, le CEREC est implanté en RDC sous le nom de CPAS, une grande institution reconnue et respectée qui accompagne les jeunes et les cadres. Au Tchad, sous le nom de CFOD qui a la même vocation, et CERAP en Côte d'Ivoire, qui s'est transformé en une grande institution disposant d'une grande école de formation. Nous espérons autant pour le CERC au Congo. Mais en dehors de celui-ci, nous en avons un autre au nom de Vouela, situé dans la partie sud de Brazzaville, qui est un grand centre d'accueil mais qui prend beaucoup plus le volet spirituel, un lieu où les gens viennent se confesser, prier, et se reposer.

Enfin, en dépit de mes fonctions au CERC, je suis également l'aumônier du Complexe scolaire Javouhey.

Propos recueillis par
Albert S. MIANZOUKOUTA et Destevyle NKOU-NOUK'S
(Stagiaire)

FRATERNITES CATHOLIQUES DU CONGO

Célébration du 55e anniversaire avec joie et éclat

Les délégations venues des différents diocèses du Congo sont arrivées à Dolisie la capitale de l'or vert le mercredi 11 septembre 2019. L'accueil était chaleureux de la part des chrétiens de Dolisie. Les membres des fraternités catholiques étaient logés au moyen séminaire Saint Gabriel.

Nous avons eu trois conférences pendant notre séjour à Dolisie. La première conférence était animée par Mme Jocelyne Milandou, présidente de l'Association des femmes juristes du Congo et vice-présidente de la Cour des comptes et de la discipline budgétaire. Elle a édifié largement les mamans sur les droits et les obligations des veuves. La deuxième conférence a été animée par Mme Yvette Mabandza, médecin à l'hôpital militaire de Dolisie. Mme Mabandza a parlé des accidents cardiovasculaires (AVC) qui constituent de nos jours un fléau chez les Congolais. Mgr Bienvenu Manamika, évêque de Dolisie, a parlé de l'impact des fraternités catholiques du Congo au sein de la société congolaise.

Le samedi 14 septembre, les fraternités catholiques du Congo se sont rendues à Louvakou, à 30 Km de Dolise, pour visiter le sanctuaire marial afin de confier toutes leurs intentions à la Vierge Marie Notre Dame des sept douleurs.

Dimanche 15 septembre 2019, il y a eu la messe à la cathédrale Saint Paul de Dolisie. Les fraternités ont célébré leur 55e anniversaire avec joie et éclat. La messe a été dite par Mgr Daniel Mizonzo, évêque de Nkayi et président de la Conférence épiscopale du Congo (CEC) et à ses côtés se trouvaient Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, évêque de Dolisie et les prêtres venus de différents diocèses du Congo. On pouvait noter la présence de l'abbé Brice Malonga, aumônier national, l'abbé Aymard Tsibinda, aumônier national adjoint, abbé Maurice Mizere, aumônier diocésain de Brazzaville, l'abbé Alain Kibamba, aumônier de Ouesso et l'aumônier de Gamboma, sans oublier l'abbé Albert Diatou, aumônier de Dolisie. La fête était totale à Dolisie. Vive Dolisie! Que Dieu bénisse les fraternités catholiques du Congo (FCC)

Les membres des fraternités catholiques posant avec les évêques et les prêtres

Abbé Maurice MIZERE,
Aumônier diocésain de Brazzaville

ARCHIDIOCESE DE BRAZZAVILLE

13 lecteurs se sont engagés et 3 catéchumènes ont reçu le baptême

Les lecteurs de l'archidiocèse de Brazzaville ont célébré en différée leur fête patronale dédiée à Saint Jean Chrysostome, dimanche 15 septembre 2019 à la paroisse Saint-Jean Baptiste de Talangaï. C'était au cours d'une messe présidée par l'abbé Charbel Bahoumina, vicaire paroissial, et concélébrée par les abbés Alexis Tobangui, Diany Mountou et Noël Ngoba, respectivement curé, vicaire et coopérateur. A cette messe, 13 lecteurs se sont engagés définitivement dans le groupe des lecteurs et trois catéchumènes ont été baptisés et reçu la première communion.

Libérant son homélie, l'abbé Charbel Bahoumina s'est appuyé sur la brebis égarée et retrouvée, la pièce retrouvée et la parabole de l'enfant prodigue. Mettant l'accent sur la parabole de l'enfant prodigue, le célébrant a souligné trois choses: l'ingérence, la débauche et la porcherie qui est le lieu de travail. *«Dieu nous aime toujours, quand on pêche, on meurt et quand on se confesse, on revient à la vie. Quand nous demandons pardon à Dieu, Il nous accueille. Le sacrement de pénitence et de réconciliation est couronné par l'eucharistie. Quand on pardonne, on oublie; il ne faut pas douter de la Miséricorde de Dieu»*, a-t-il dit.

Le célébrant a appelé les chrétiens à la conversion, aux lecteurs, il leur a demandé de bien lire la Parole de Dieu, afin qu'elle transforme toute personne qui l'écoute.

Après le dialogue entre l'abbé Alexis Tobangui et les promettants, les lecteurs se sont engagés définitivement dans le groupe. Chaque promettant a touché le lectionnaire comme signe de son engagement. Les catéchumènes quant à eux ont reçu à leur tour le baptême et ont communié pour la première fois. L'animation de la messe a été assurée par la chorale paroissiale Le Jourdain.

La fête de Saint Jean Chrysostome se célèbre le 13 septembre de chaque année.

Les lecteurs engagés définitivement dans le groupe des lecteurs

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

DIOCESE D'OWANDO

Les défis pastoraux du nouveau curé de la paroisse d'Oyo

Après l'installation dimanche 15 septembre 2019 du nouveau curé de la paroisse Notre-Dame de l'Assomption d'Oyo, place désormais à la prise en mains des défis pastoraux. Avec à ses côtés le vicaire l'abbé Charmel Patrick Mave et le stagiaire Emmared Mokouri, l'abbé Gervais Protais Yombo devra faire preuve d'abnégation et de génie pour affronter les nombreux besoins liés à son ministère à la tête de cette paroisse. C'est l'une des plus importantes missions du diocèse, fondée par Mgr Prosper Augouard sur les berges de l'Alima. Pendant longtemps, elle a été tenue par les missionnaires polonais.

Pour traduire en actes les orientations de l'évêque, l'équipe presbytérale de la paroisse Notre-Dame de l'Assomption d'Oyo est appelée à travailler en étroite collaboration avec celle de la communauté de la Divine Miséricorde ayant pour responsable l'abbé Apollinaire Tuta Mupana, secondé par les abbés César Prudence Mossa et Richel Boris Mossa. Cette communauté dépendant de la paroisse d'Oyo constitue avec celle-ci *«l'Unité pastorale d'Oyo»*. Les deux entités ont en commun les défis pastoraux.

Fonctionnant comme une quasi-paroisse, la communauté de la Divine Miséricorde pourrait sous peu être érigée en paroisse de plein exercice et devenir la seconde mission d'Oyo. Elle est le fruit du passage, voire de la présence des missionnaires polonais dans le diocèse d'Owando. Sur les pas de Mgr Augouard et des missionnaires spiritains, les prêtres polonais ont impacté considérablement la vie des fils et filles d'Oyo et des alentours. Depuis Mgr Georges-Firmin Singha, mais aussi pendant le règne de Mgr Ernest Kombo, jusqu'à l'actuel évêque d'Owando, Mgr Victor Abagna Mossa, la mission polonaise a su cibler les besoins et soucis réels de la contrée dont ceux liés à l'éducation. C'est là qu'on attend la nouvelle équipe pastorale d'Oyo.

Outre les prêtres, l'Eglise de Pologne a permis au diocèse d'Owando d'accueillir les religieuses de la Congrégation des sœurs de Saint Joseph de Cracovie, établies dans la paroisse d'Oyo depuis 1975. Ainsi que l'a souligné le nouveau curé d'Oyo, elles font un travail formidable et aident suffisamment les prêtres. *«Leur engagement notamment dans la catéchèse et l'éducation des jeunes est un vrai témoignage»*. De nos jours, cette congrégation regorge d'une frange de religieuses congolaises qui y ont adhéré depuis quelques années.

Conscient de ces défis, l'abbé Yombo a tendu la main à tous pour faire d'Oyo une terre vouée à la mission. Il a appelé tous les fils et filles de cette localité à faire corps avec leurs pasteurs pour une pénétration sans cesse de l'Evangile du Christ. Il a également sollicité la collaboration des familles Nguesso et Dirat qui grâce à leur générosité ont offert au diocèse d'Owando la nouvelle église d'Oyo trônant splendidement à côté de l'ancienne et faisant désormais la fierté de tous. Cette église inaugurée le 10 mars de cette année est un projet inspiré par la regrettée Edith Lucie Bongo Ondimba, fille du président Denis Sassou-Nguesso et ancienne première dame du Gabon. L'édifice a pour parrains: Mme Julienne Issongo Sassou-Nguesso et Omar-Denis Junior Bongo Ondimba, respectivement petite sœur et fils de l'inspiratrice du projet.

Avec ses plus de dix mouvements d'apostolat et groupes de spiritualité, la paroisse d'Oyo peut à coup sûr compter sur sa jeunesse en émergence, qu'on retrouve essentiellement dans les rangs des Enfants de chœur, à la chorale Saint Joseph, chez les Yamboté, les Elisa, les Scouts et guides. Ces jeunes pourront trouver en l'abbé Mave leur aumônier paroissial, comme ce fut le cas de l'abbé Aymar Gildas Mikonga, vicaire sortant sous l'abbé Paul Ndzendzé, curé sortant.

Le tout premier défi du nouveau curé est celui de tenir le pari du lancement de la nouvelle année pastorale qui a été précédée de la session diocésaine qui vient de se tenir au séminaire Saint Pie X de Makoua, du lundi 16 au samedi 21 septembre.

Bon vent à l'Unité pastorale d'Oyo!

L'évêque d'Owando posant avec les membres de l'Unité pastorale d'Oyo

Aristide Ghislain NGOUMA

SANTÉ

La Fondation Cœur Angélique a remis un don au Centre de santé de Madibou

La Fondation Cœur Angélique, une œuvre pilotée par des chrétiens, a offert, le vendredi 20 septembre 2019, un don de médicaments au Centre de santé intégré (CSI) de Madibou, situé dans le 8e arrondissement de Brazzaville. Ce geste a été accompli par Rudy Stephen Mpiéré Ngouamba, président d'honneur de cette fondation. En présence du secrétaire général de la mairie de Madibou, Christian Blaise Sitas et du Dr Anne Tafaro Collet, chef du district sanitaire de Madibou, et de plusieurs invités.

Pendant la remise du don

Composé en grande partie de matériel chirurgical, mais également de nombreux produits de santé, ce don permettra aux personnels de cette structure de santé de répondre non seulement aux attentes de la population de Madibou, mais aussi à celles de Makélékélé a fait savoir Ernest Kanza, membre de la Fondation Cœur Angélique, qui par ailleurs a mis un accent particulier sur la bonne utilisation de ce matériel. *«La Fondation, fidèle à ses objectifs dont le soutien sanitaire aux couches vulnérables s'inscrit en ligne de mire n'entend manquer à la rectitude de ce caractère fort, droit et humanitaire. Ainsi, les lots de médicaments qui vont être remis aux responsables sanitaires de Madibou d'une part et de Makélékélé d'autre part sont composés du matériel de grande chirurgie, et de bien d'autres produits, la liste n'est pas exhaustive».*

Réceptionnant ce don, le médecin chef de ce centre intégré, le Dr Anne Tafaro Collet intégré, a apprécié à sa juste valeur le geste accompli par la Fondation Cœur Angélique et a promis en faire bon usage: *«Avec ce don que vous nous faites, nous sommes soulagés, et nous allons essayer de donner ces médicaments aux populations qui vont se diriger vers Makélékélé lorsqu'ils ont des ordonnances auxquelles ils font face».*

Rudy Stephen Mpiéré Ngouamba a, pour sa part, affirmé qu'ils se sont rendus compte qu'il y a un gros souci en terme sanitaire. *«Et donc, c'est la raison pour laquelle la Fondation ne cesse d'œuvrer dans ce sens-là. Il s'agit de se battre pour pouvoir trouver s'il y a de mieux. Ce n'était pas évident pour tout le monde de pouvoir faire face aux coûts, mais naturellement de tout ce qui est de nature chirurgicale»*, a-t-il souligné.

Deux habitantes de Madibou qui ont requis l'anonymat ont loué l'acte posé par la fondation, et souhaité qu'elle puisse en faire davantage. Le secrétaire général de la mairie de Madibou, Christian Blaise Sita a, de son côté, fait savoir que cette initiative intervient à une période économiquement peu favorable. *«Ce lot de médicaments est vraiment le bienvenu car, la grande partie de la population de Madibou vit dans un état de précarité. Je demande aux agents du centre d'en faire bon usage, tout en souhaitant que cette aide soit continuelle pour l'épanouissement de notre arrondissement et de la population de Madibou»*, a-t-il déclaré.

Alain-Patrick MASSAMBA

ARCHIDIOCÈSE DE BRAZZAVILLE

Publication de bans

Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, annonce aux communautés paroissiales et religieuses de l'archidiocèse de Brazzaville qu'à l'occasion de la messe d'ouverture de l'Année pastorale 2019-2020, le samedi 5 octobre 2019, il ordonnera diacres à la Place mariale de la cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville, les abbés: Patrick Chukwukelue Obah, Ander Ketiketi, Gloire Francky Kitilou, Jhudel Divin Malanda, Aimé Milongui, Christ Divin Missamou, Prisque D'Avila Nsimouessa, Christ Souakoulou, et Ginse Tambika Mbongolo.

L'archevêque invite les communautés paroissiales et religieuses de l'archidiocèse de Brazzaville à soutenir les futurs ordinands par leurs prières.

EDUCATION

L'école primaire d'excellence de la Fraternité est désormais fonctionnelle

Située dans le 2e arrondissement Bacongo, l'école primaire d'excellence de la Fraternité, ex-école des cadres, entièrement rénovée est fonctionnelle depuis le 16 septembre 2019, date de mise officiellement en service par le ministre d'Etat, ministre de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche Henri Djombo. Faire de l'excellence pour tous une réalité, développer les valeurs citoyennes et s'ouvrir sur le Congo et le monde, tels sont les objectifs de cet établissement scolaire historique.

Henri Djombo coupant le ruban symbolique

Dotée de 20 salles de classe modernisées, une salle multimédia bien équipée, des tables-bancs répondant aux effectifs, l'école primaire d'excellence de la Fraternité dispose aussi des aires de jeux, d'un jardin potager, d'un forage d'eau et de toutes les commodités conciliant les impératifs ci-après: formation élitiste et éducation de qualité pour tous; promotion des langues nationales et étrangères; école et écologie.

Pour le ministre de l'Enseignement primaire Anatole Collinet Makosso, l'inauguration de cette école traduit la mise en œuvre du programme du Président de la République d'*«ouvrir les écoles primaires, préparatoires ne serait-ce qu'une par département ,dans lesquelles l'apprentissage de la lecture, de l'écriture et du calcul se fera, en même temps, dans deux langues (Anglais/Français)…rendre obligatoire dans ces écoles l'usage du cartable électronique et de l'ordinateur, nouer des partenariats avec des écoles similaires à travers le monde et recevoir dans nos écoles des enseignants étrangers de renom.»*

La demande des Congolais de voir l'expérience des pôles d'excellence mise en œuvre depuis l'école primaire et le dispositif du secondaire, profiter au plus grand nombre plutôt que se limiter à 120 pensionnaires par année, a mené à envisager un dispositif de même nature, mais géré sous forme de délégation de service public, a indiqué Anatole Collinet Makosso.

Cette école, qui sert d'école pilote sous un régime conventionné, permet d'ouvrir au lycée de la Révolution un lycée d'excellence également conventionné, permettant aux parents qui le désirent - et dont les enfants remplissent les conditions d'accès au lycée d'excellence -, de leur faire bénéficier des mêmes conditions d'apprentissage, mais au régime d'externat, moyennant une *''modeste''* participation financière, a-t-il poursuivi.

Les membres du Gouvernement dans l'une des salles rénovée

Les encadreurs sélectionnés à enseigner dans cet établissement ont bénéficié d'une formation renforcée, dispensée pendant trois mois, par le Pr Alain Michelet, directeur de l'Institut universitaire de formation des maitres de Tours, en France, pour qu'ils soient mis à niveau.

Le ministre d'Etat a procédé à la coupure symbolique du ruban en présence des ministres de l'Enseignement Anatole Collinet Makosso et Nicéphore Fylla Saint Eudes, de l'administrateur-maire de Moungali Benjamin Alphonse Loukakou, représentant son collègue de Bacongo; du président de la Fondation éducation pour tous, Didier Tribout, partenaire de la rénovation de ce joyau, ainsi que des membres des corps diplomatiques, etc.

Pour mémoire, anciennement appelée école urbaine de Brazzaville, l'école de la Fraternité fut créée le 1er octobre 1935. Elle recevait alors les élèves en provenance des écoles régionales de l'Oubangui-Chari, du Tchad et du Moyen-Congo. Elle fut baptisée Ecole des cadres en 1944 et a pris le nom de l'école de la Fraternité en 1975.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE et Fortuné MBELA
(Stagiaire)

UNIVERSITÉ MARIEN NGOUABI

L'an 10 de la disparition du Pr. Joseph Elenga Ngaporo commémoré

Ancien ministre et universitaire congolais, le Pr. Joseph Elenga Ngaporo a quitté la terre des hommes il y a 10 ans. Comme à l'accoutumée depuis son décès, la communauté scientifique de l'université et sa famille biologique ont commémoré samedi 14 septembre dernier à Brazzaville, sa disparition.

Le ministre de l'Enseignement supérieur Bruno Jean Richard Itoua, en qualité de fils de l'illustre disparu, a fait l'anamnèse de la vie de son père. Une vie consacrée aussi bien au service de la famille, de la Nation, que de la communauté scientifique internationale, selon lui. *«Dix ans, c'est comme si c'était hier. J'ai le sentiment… la mémoire du moment où j'ai dû assumer la lourde responsabilité de prononcer le mot de circonstance en mémoire de mon père»*, a déclaré Bruno Jean Richard Itoua à l'occasion de cette cérémonie.

La cérémonie d'hommage à l'illustre personnalité a été rehaussée de la présence des Professeurs Daniel Abibi, Abraham Ndinga Mbo et Scholastique Dianzinga, compagnons de service du feu Professeur. Ils ont témoigné et commenté, tour à tour, la production scientifique d'Elenga Ngaporo, réputé pour ses analyses et jugements des faits percutants.

Ses homologues ont reconnu que Joseph Elenga Ngaporo était un homme aux convictions profondes. *«Face au repli identitaire, il incarnait l'authentique citoyen congolais car la citoyenneté, c'est le dépassement des différences ethniques. Le choix de ses amis et collaborateurs en est le témoignage. Que cet exemple puisse inspirer nos jeunes cadres»*, a souhaité le Pr Daniel Abibi.

Joseph Elenga Ngaporo était l'un des dirigeants actifs de la Fédération des étudiants de l'Afrique noire, en France, dans les années 1960. A la fin de ses études à Paris, vers les années 70, il rentre au bercail pour consacrer le plus clair de son temps à l'enseignement des sciences économiques à l'Université de Brazzaville qui deviendra des années après l'Université Marien Ngouabi. Il y prendra également une part active comme chef de département des sciences économiques, puis comme secrétaire général du syndicat des enseignants. *«Il maîtrisait les rouages de la lutte syndicale dont celle de la Fondation de l'enseignement supérieur en Afrique centrale»*, a témoigné Abraham Ndinga Mbo, l'un de ses compagnons.

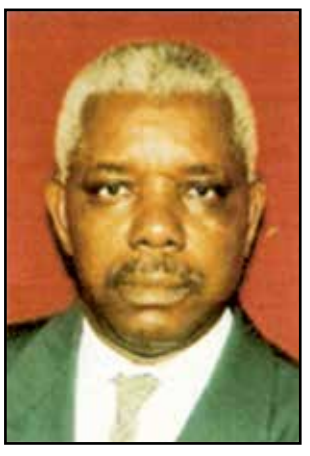

Joseph Elenga Ngaporo

Le Pr. Joseph Elenga Ngaporo fut l'un des membres fondateurs du comité exécutif du CODESRIA (Conseil pour le développement de la recherche en sciences économiques et sociales en Afrique), en 1973, en compagnie, entre autres, de son ami, l'économiste égyptien Samir Amin. Il a publié en 2004 un livre d'économie politique intitulé *«Le Japon, l'Asie et l'Afrique. Pour une Afrique performante»*, aux éditions Silex/Nouvelles du Sud.

En Afrique centrale, à partir de 1989, Elenga Ngaporo dirigea comme secrétaire général, le Comité régional des pêches du Golfe de Guinée avec résidence à Libreville (Gabon). Il quitta l'institution en 1992.

Décédé en 2009 à Toulouse, en France, Joseph Elenga Ngaporo est né vers 1940 au village Ello, département des Plateaux.

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

ECOLES

C'est bientôt la rentrée!

La rentrée scolaire pour l'année 2019-2020 est prévue pour le mardi 1er octobre .Une nouvelle année débutera pour les étudiants du Congo- Brazzaville .Pour ce qui est de l'ambiance, elle n'est pas comme à son habitude. En effet à deux semaines de cette rentrée, les préparatifs ne se passent pas comme prévu pour les vendeurs et les acheteurs qui sont pour la plupart des parents.

Les points de vente des fournitures scolaires (sacs, cahiers, tenues,…) dans les marchés de la ville de Brazzaville ne sont pas encore assaillis par les clients. *«Les parents achètent progressivement nos produits, mais pas comme dans les années antérieures où ils se précipitaient pour préparer la rentrée de leurs enfants avant la hausse des prix des marchandises»*, déclare une vendeuse du marché Total à Brazzaville.

Dans le cas des couturiers, pour les tenues scolaires, ce n'est peut-être pas le cas: *«Nous sommes quand même assez débordés, car les parents viennent déjà déposer les tissus pour la coupe des tenues scolaires de leurs enfants pour la rentrée des classes»*, explique 'Maitre' Espérance, une couturière dans le quartier Château d'eau à Makélékélé.

Certains parents tentent tant bien que mal de joindre les deux bouts quand bien même l'Etat a viré les salaires récemment:

«Certes les salaires ont été payés, mais il y a de ceux qui ont contracté beaucoup de dettes et doivent d'abord les régler. Et quand on a plus de deux enfants déjà, les choses se compliquent .Et ensuite, il faut aussi penser à épargner pour demain: les choses ne sont pas faciles pour nous en tout cas!»

Il y a d'autres parents qui attendent le dernier moment pour préparer la rentrée des classes de leurs enfants car les moyens ne leur permettent pas non plus de faire autrement. Ils sont tous dans l'espoir que l'Etat paye dans les temps pour ce mois de septembre pour tout finaliser pour une année 2019-2020 meilleure que les autres.

Grâce Dorcas NGAYILA
(Stagiaire)

LES VEILLÉES MORTUAIRES DANS BRAZZAVILLE

Compassion ou désacralisation?

Les veillées mortuaires à Brazzaville sont une des plus grandes préoccupations au sein de la société congolaise. Elles deviennent un véritable lieu où s'observent tous les vices. Dénommées *«activité»*, ces veillées sont considérées comme les moments opportuns pour les rencontres. On constate que: pour les jeunes filles, c'est l'occasion d'attirer l'attention, et de sympathiser en élargissant le carnet d'adresse.

Parcourant quelques veillées, on remarque des personnes prétextant compatir avec la famille éprouvée. Elles n'ont aucun lien étroit avec le défunt ou la défunte ou encore avec la famille approchée. Elles viennent étudier le terrain et tirer profit de tout. Lieu de tristesse, de désolation ou de compassion, la veillée est devenue aujourd'hui, un lieu quelconque, une source de divorce dans de nombreuses familles brazzavilloises, du fait que certaines femmes se font un point d'honneur: à préférer louper les obligations de famille plutôt qu'une veillée! C'est là-bas qu'on peut rencontrer les copines, faire admirer son élégance et, à la fin, prendre d'assaut les buvettes et les troquets des environs pour la bière (liquide!). En se débrouillant bien, disent certaines, il n'est pas rare d'en ramener quelques billets de banque, surtout au jour de l'enterrement!

Un habitant du quartier Ngamakosso ayant requis l'anonymat, affirme: *«J'ai renvoyé ma femme, à cause d'une veillée mortuaire d'un inconnu. Elle a quitté la maison à 8H pour rentrer à 18H sans pour autant cuisiner pour les enfants et moi.»*

Avec les accoutrements que se permettent certaines femmes pendant les veillées ou le jour des funérailles, la désacralisation des mœurs se vit et se voit.

La veillée, qui est un moment de recueillement en souvenir du parent défunt, est désormais un lieu de nuisances sonores. Parfois un gang vient faire sa loi avec des chants obscènes et à coups de pintes de bière exigées.

Pharnele Mondésire IKANDO
(Stagiaire)

PARCELLE A VENDRE

La parcelle est située à un bel emplacement, au croisement de la rue Abala et l'avenue Marien Ngouabi dans le sixième arrondissement de Brazzaville, Talangaï. Non loin de l'école de la liberté.

Pour tout contact aux fins de plus amples informations:

Tél.: 06 840 02 99 / 04 031 10 99.

JEUNESSE

A l'application des textes contre le travail des enfants?

A Brazzaville, les enfants âgés de 8 à 17ans exercent le commerce ambulant dans les marchés, bus et places publiques. Ils sont exposés au quotidien aux dangers d'une société qui ne leur livrent aucune perspective.

Le travail des enfants est condamné par la loi

La Convention des droits des enfants énonce que les mineurs ne devraient pas travailler ou exercer le commerce, car ils ont droit à la scolarisation, à la santé, à la protection, à l'information, à l'éducation et à l'affection. Ils ont le droit de vivre leur âge!

L'opinion des enfants devrait être pleinement respectée et appliquée, conformément à l'article 12 de cette Convention. Un accent particulier devrait être mis sur le droit de chaque enfant à exprimer librement ses vœux dans sa famille, à l'école, dans d'autres organes et institutions, dans la communauté et la société en général. La société doit porter attention aux groupes vulnérables et aux mineurs.

Une place devrait leur être accordée dans l'ensemble des lois et les décisions judiciaires et administratives.

Les parents doivent être sensibilisé aux droits de leurs enfants et les respecter; remplir aussi leurs devoirs de parents pour leurs garantir un avenir meilleur. Les enfants doivent jouir pleinement de leur enfance.

Malgré les efforts fournis par le Gouvernement et l'UNICEF-Congo qui ne cesse de multiplier les moyens de sensibilisation sur le phénomène des enfants travailleurs, c'est une question qui reste préoccupante dans la société qui continue de bafouer les droits des enfants. Bon nombre de parents ne savent pas que les enfants ont, eux aussi, des droits que la société devrait respecter.

A Brazzaville, les enfants vendent de l'eau, des friandises et des bibelots aux carrefours. A l'instar de cette fille rencontrée de 9 ans, qui vend de l'eau *«glacée»* à un arrêt de bus: *«Ma mère est enceinte et fatiguée. Elle m'envoie vendre pour avoir de quoi acheter les fournitures scolaires, vu que la rentrée scolaire approche. J'ai l'habitude, et même quand je vais à l'école, à mon retour, je viens aider ma mère à vendre»*

Pourtant, selon le code de la famille congolaise qui reconnaît le père en tant que chef de famille, ensemble avec la mère, ils constituent les parents légalement responsables, sur un pied d'égalité, de leurs enfants. Ils doivent agir conformément aux dispositions de l'article 18 de la Convention: avoir que les enfants ont des droits et qu'ils doivent leur garantir une enfance digne.

L'enfant est l'avenir de son pays; il ne doit pas être exploité. Des instruments juridiques existent d'ailleurs. Ils interdisent le travail des enfants. Les mécanismes destinés à les faire respecter sont rarement mis en œuvre. Une situation doit interpeler le Gouvernement et même l'UNICEF au Congo.

Gypsia APENDI

JEUNESSE

Une délégation du PDCE a visité des ateliers de formation des jeunes vulnérables

Une mission de supervision a été mise en place dans le cadre du Projet de développement des compétences pour l'employabilité (PDCE) qui a fait une descente, le 30 juillet, dans les ateliers où les jeunes déscolarisés sont en apprentissage depuis février.

Après la dernière mission de supervision effectuée en juin dernier et conduite par la délégation de la Banque mondiale, celle-ci a été menée à Ngoyo, Tié Tié et Mvou-Mvou par les responsables du PDCE pour s'enquérir de l'effectivité des formations lancées depuis février et qui concernent les jeunes déscolarisés de 16 à 24 ans.

À Ngoyo, les jeunes filles sont en apprentissage en couture au centre *«La Fille Couture»* et à l'Institut Myriam Coiffure Mixte. Marlène Moudinga, apprentie en couture, témoigne: *«J'ai commencé depuis février. En six mois, je suis capable de faire le tissage, les cordons et d'autres coiffes. Mon objectif est d'obtenir le certificat de fin de formation qui pourra me permettre à terme d'ouvrir mon propre salon de coiffure en bénéficiant d'un éventuel accompagnement».*

À Mvou-Mvou, également, ''Emma Couture'' forme, elle aussi, quatre apprenties. Elles sont assidues et suivent régulièrement les cours aussi bien pratiques que théoriques dispensés par leur encadreure.

Par ailleurs, au quartier 7/7 de Dany, dans l'arrondissement 3 Tié-Tié, l'atelier ''Marguerite 1er'' accueille trois apprentis en soudure. Hosana Alex Ngoma, l'un d'eux, loue cette formation qui lui permet de sortir de l'oisiveté. *«Avant, je ne faisais rien. Grâce à cette formation, j'apprends petit à petit la soudure. Aujourd'hui, je peux faire un devis et monter les portes métalliques, d'autres objets et outils métalliques. Je demande donc aux autres jeunes comme moi de saisir sans hésiter la prochaine occasion qui leur sera offerte pour se former»*

Selon Me Bakelé, patron et propriétaire de cet atelier, l'initiative du PDCE est louable. Elle permet aux jeunes de ne pas être oisifs, ce qui les éloigne des déviances de toutes sortes.

A noter que près de deux mille jeunes vulnérables sont en formation à Pointe-Noire suivant les différentes composantes du projet qui se fixe comme objectif de promouvoir l'acquisition et le renforcement des compétences à l'emploi et à l'entrepreneuriat des jeunes vulnérables âgés de 17 à 30 ans et vivant dans les zones urbaines. Il veut améliorer leur insertion sur le marché du travail et leurs revenus. Ces jeunes, une fois formés, sont susceptibles de participer aux défis économiques que veut relever le pays et leurs familles. Le PDCE est cofinancé par le Gouvernement congolais et la Banque mondiale.

G. A.

Pour ne pas manquer une édition de La Semaine Africaine, mieux vaut s'abonner

MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET
DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES DE BRAZZAVILLE
BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE BRAZZAVILLE-CENTRE

ANNONCE LEGALE N°342/2019/BZ-C

INSERTION LEGALE

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Fonciere, une procédure d'immatriculation en vue de l'établissement des titres fonciers est en cours: cette procédure concerne les immeubles suivants:

N°	N°de réquisition	Références cadastrales	Quartiers	Arr/Dpt	Requérants
1	19493 du 18-09-18	Sect -, bloc - ; Plle 3 ; Sup : 769,10m2	KINTELE	POOL	ISSAKA-ADJADO Oscar
2	20475 du 31-07-19	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 625,00m2	QUARTIER OLLEME	PLATEAUX	KIBA Alphonsine
3	19997 du 05-03-19	Sect BF, bloc 63 ; Plle 12 ; Sup : 399,86m2	14BIS, RUE NGUELÉ OKASSA	9-BZV	NDEKE Viviane
4	20479 du 05-08-18	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 3.600m2	LIFOULA TERRE IOUEME	POOL	Eglise du CHRIST SACRE-CŒUR MBUNDU YESU DU CONGO
5	20071 du 01-04-19	Sect P12, bloc 28 ; Plle 26 ; Sup : 163,60m2	15BIS, RUE TSABA	6-BZV	DALAMA Gaspard
6	20531 du 20-08-19	Sect : zone non cadastrée ; Sup : 358,10m2	49, RUE NGOTENI (QUARTIER ITSALI)	7-BZV	MAHOKOLA née TATI BOUMBA Elisabeth
7	20451du 23-07-19	Sect -, bloc - ; Plles 1, 2, 11 et 12 ; Sup : 1.600,00m2	QUARTIER NDIBOU	POOL	NGAMBOMI LEGNOKI Ibanes Tyrrel
8	20134 du 16-04-19	Sect U, bloc 144 ; Plle 17 ; Sup : 214,21m2	QUARTIER MPILA	5-BZV	MAHAMAT ABDELEKERIM
9	20455 du 24-07-19	Sect -, bloc - ; Plle 03 ; Sup : 556,06m2	UNIVERSITE DENIS SASSOU NGUESSO (KINTELE)	POOL	Eglise «Champs Evangélique de la Restauration et du Salut»
10	20559 du 28-08-19	Sect BF, bloc 142 ; Plle 5 ; Sup : 358,80m2	8, RUE INTSIALA	9-BZV	Enfants GOCKO
11	20403 du 11-07-19	Sect P16 (exP15), bloc 59 (ex5) ; Plle 8 (ex10) ; Sup : 398,63m2	63, RUE MON PAYS	6-BZV	LONGOLI Sylvestre
12	20402 du 11-07-19	Sect P15, bloc 74 ; Plle 7 ; Sup : 249,45m2	25BIS, RUE DU MARCHE	6-BZV	LONGOLI Sylvestre
13	11285 du 03-11-14	Sect -, bloc 04 ; Plle - ; Sup : 1.483,09m2	MBOUAMBÉ LÉFINI (INTSINI)	POOL	MOUNDELE NGOLLO Maryse Peggy
14	5304 du 07-08-07	Sect BF, bloc - ; Plle 2 ; Sup : 318,60m2	RUE ALIMA IMPOH-MANIANGA	6-BZV	OBA ICKET Rostand Christel
15	19606 du 25-10-18	Sect AT, bloc 16 ; Plle 15 ; Sup : 410,00m2	RUE NANA MICHEL	4-BZV	GUILLOND Aimé Clovis
16	14178 du 21-04-16	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 1.068,18m2	IMPANI	POOL	MOUANDZIBI Lilianne Motilde
17	20486 du 06-08-19	Sect P5, bloc 40 ; Plle 1 ; Sup : 327,38m2	92, RUE OSSELÉ	4-BZV	YOUNOUSSA Ibrahïm Kalil
18	20354 du 26-06-19	Sect CG, bloc 02 ; Plle 12 ; Sup : 399,81m2	36, RUE ENGANA (QUARTIER DOMAINE)	9-BZV	ITOUA Virginie Lady Flore
19	20357 du 26-06-19	Sect P13C (exP13), bloc 28 (ex91), Plle 1 (ex2515) ; Sup : 418,00m2	RUE ABIA (CITE DES 17)	7-BZV	Maurice Bleck Fortuné MOUELE BIKINDOU
20	20466 du 26-07-19	Sect BD3, bloc 66 ; Plle 09 ; Sup : 397,32m2	RUE BOKOUELE (QUARTIER MATARI)	9-BZV	OWOKI Jules Servais
21	20305 du 12-06-19	Sect P6, bloc 48 ; Plle 3 ; Sup : 423,00m2	14, RUE ENYELLE	5-BZV	LIKONDZABEKA François
22	20491 du 07-08-19	Sect P9, bloc 73 ; Plle 05bis ; Sup : 200,94m2	84BIS, RUE BALLOYS	5-BZV	OYOUA Destaing Platini
23	20231 du 20-05-19	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 2.000.034,69m2 soit 200ha00a	VILLAGE INGAH	POOL	GANZINO NGOUNGA Cyprien
24	19733 du 20-07-18	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 1.000.006,00m2 soit 100ha00a	VILLAGE INGAH	POOL	GANZINO NGOUNGA Cyprien
25	16560 du 21-06-17	Sect P7, bloc 39 ; Plle 12 ; Sup : 348,42m2	32BIS, RUE LAGUE	4-BZV	MALOMI Honorine
26	20261 du 28-05-19	Sect -, bloc - ; Plle 8 ; Sup : 459,41m2	QUARTIER LIFOULA	POOL	MBOURANGON Constant
27	20492 du 06-08-19	Sect : zone non cadastrée; Sup : 400,00m2	KINTELE	POOL	NGALEBEKA Marius
28	20405 du 11-07-19	Sect CI, bloc 55 ; Plle 01 ; Sup : 185,08m2	RUE INDOMBA (QUARTIER IMPOH MANIANGA)	6-BZV	FOULY-ONDOUMA AYAYEME
29	20137 du 16-04-19	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 500,00m2	QUARTIER CAMPEMENT (PK 45)	POOL	ELENGA née OKEMBA Henriette
30	20563 du 29-08-19	Sect CI, bloc 105 ; Plle 26 ; Sup : 379,97m2	RUE GRACE A DIEU LETOUO (MANIANGA)	9-BZV	LIBAMA Philippe
31	16923 du 25-06-15	Sect -, bloc - ; Plle 2 ; Sup : 7.358,702m2	ROUTE KOMBO-MOUKONDO	7-BZV	ONGOUYA Urbain Frédéric
32	20358 du 26-06-19	Sect CI, bloc 91 ; Plle 14 ; Sup : 196,87m2	11BIS, RUE INDANGA (IMPOH MANIANGA)	9-BZV	LEKONDO NGANGNEGNE Théodore
33	10354 du 24-06-14	Sect P7, bloc 142 ; Plle 13 ; Sup : 450,03m2	1878, RUE LOBY	4-BZV	MASSEKE MONKONGUI Gelina Negrita
34	10355 du 24-06-14	Sect P3, bloc 47 ; Plle 2 ; Sup : 491,40m2	108, RUE YAKOMAS	3-BZV	MASSEKE MONKONGUI Gelina Negrita
35	16583 du 27-06-17	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 1.200,00m2	QUARTIER NDIBOU (PK45)	POOL	MAKASSELA TCHIBINDA CHICOV
36	20339 du 21-06-19	Sect P13, bloc 139 ; Plle 1bis ; Sup : 221,00m2	2TER, RUE LOUALOU (MOUKONDO)	4-BZV	MIAYOUKOU Marielle
37	20474 du 31-07-19	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 150.000,00m2	LIFOULA RN2	POOL	HONG XING GLASSCONGO Sarl
38	20583 du 04-09-19	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 1.000,00m2	VILLAGE MVOUA	POOL	HUSSEIN MHEISH
39	20586 du 04-09-19	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 1.000,00m2	VILLAGE MVOUA	POOL	JAAFAR MHEISH
40	20585 du 04-09-19	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 1.000,00m2	VILLAGE MVOUA	POOL	BILAL MHEISH
41	20414 du 15-07-19	Sect P8, bloc 139 ; Plle 13 (ex7bis) ; Sup : 259,69m2	103BIS, RUE LEKANA	4-BZV	SAMAKE Sounkalo
42	20584 du 04-09-19	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 1.000,00m2	VILLAGE MVOUA	POOL	ABD ALKARIM MHEISH
43	4657 du 24-01-19	Sect PA, bloc 13 ; Plle 1 (ex43) ; Sup : 363,28m2	43, AVENUE DE LA BASE AERIENNE (BATIGNOLLES)	4-BZV	EWOLO INGOBA Linda et EWOLO née INGOBA Antoinette
44	4656 du 24-01-19	Sect PA, bloc 12 ; Plle 20 (ex24) ; Sup : 354,83m2	24, RUE ALBERT MAMPIRI (BATIGNOLLES)	4-BZV	EWOLO née INGOBA Antoinette et EWOLO ELIEME Oscar D
45	20238 du 22-05-19	Sect B, bloc 58 ; Plle 380 et 405 ; Sup : 1.000m2	QUARTIER MFOA (DJAMBALA)	PLATEAUX	MPOUA Marcel

Au-delà de deux (2) mois à compter de ce jour, aucune opposition ou réclamation à l'immatriculation ne sera plus recevable (article 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000 portant régime de la propriété foncière

Fait à Brazzaville, le 20 septembre 2019
Le Chef de Bureau, ***Gilbert MBANDZA.***

BETSALEEL NDINGA, DIRECTEUR DE L'ESPACE CULTUREL HILARION NDINGA

Œuvrer pour la revalorisation de l'art congolais

Fils d'Hilarion Ndinga, icône et pionnier de la peinture congolaise décédé en 2015, Betsaleel Ndinga est le directeur de l'Espace culturel galerie qui porte le nom de son père. Dans l'interview qu'il nous a accordée dimanche 22 septembre dernier aux Ateliers Sahm à Brazzaville, il parle des difficultés que connaît cette structure, depuis son inauguration en 2015 par l'ex-maire de Brazzaville, Hugues Ngouélondélé, mais aussi de son combat pour la revalorisation de l'art congolais.

Betsaleel Ndinga

**D'où est venue l'idée de créer un espace culturel du nom d'Hilarion Ndinga?*

**L'idée part, en fait, du jubilé qu'on devait faire en son honneur. Ce jubilé qu'on allait appeler la Caravane de l'artiste, devait partir du Congo pour arriver au Burkina Faso, via Libreville, Lambaréné, Douala, Cotonou, Lomé, et Abidjan. Des villes où Hilarion Ndinga est passé comme précurseur de la peinture africaine. Il avait déjà 62 ans d'expérience et on avait pensé qu'il fallait refaire ce parcours qui a été pour lui le parcours de l'aventure, de la découverte, de l'art, dans son entièreté, parce que dans sa technique, vous remarquerez qu'il y a plusieurs styles et c'est le fruit de ces différents voyages. Ainsi, nous avons pensé qu'après sa mort, survenue en décembre 2015, il fallait quand-même une mémoire vivante, en attendant que nous fassions le jubilé à titre posthume.

**En 2015, l'ancien maire de Brazzaville, Hugues Ngouelondélé a inauguré l'Espace culturel Hilarion Ndinga. Comment les choses se passent-elles depuis lors?*

**Monsieur le maire d'alors, Hugues Ngouelondélé, est un adepte de la peinture d'Hilarion Ndinga. En dehors du fait que ce soit son fils, il appréciait ses œuvres. Je crois qu'il en a quand-même suffisamment. Et, pendant nos différentes discussions, Hilarion Ndinga m'avait demandé que s'il advenait qu'il lui arrive un problème, que le jubilé devrait se dérouler sous le patronage du Président de la République. Et s'il y avait une galerie ou une fondation, que le président en soit Hugues Ngouelondélé qui est son fils pour le soutien qu'ils avaient montré vis-à-vis de sa personne. Donc, ainsi, le maire nous a ouvert la galerie. Mais, vous savez qu'on a un problème au Congo: la peinture est méconnue. On ne parle même pas de la peinture dans les écoles. Si vous demandez à un enfant qui est au primaire, au secondaire ou même à l'université, qui est Hilarion Ndinga, il ne vous dira pas qui c'est, encore moins qui est Gotène. Nous venons de perdre hélas! Michel Hengo, qui est le dernier maître de la troisième génération. Donc, ce sont des personnes qui meurent dans l'anonymat. Tout en laissant des gravures, des peintures que l'histoire congolaise n'arrive pas à transmettre sur le plan pictural. C'est pourquoi notre galerie a essayé de faire un effort. Mais vous savez, moi, en tant que directeur de la galerie, je ne peux pas vendre des toiles de jeunes artistes. Je peux faire la promotion des artistes. Mais, pour l'instant, je me bats pour valoriser les maîtres qui sont partis, sans avoir réellement laissé quelque chose: Gotène, Kitsiba, Hilarion Ndinga, Michel Hengo, etc. Donc, l'Espace culturel Hilarion Ndinga vise, en fait, à revaloriser notre peinture à partir des premiers, des pionniers qui étaient ces maîtres-là.

**On l'a compris, l'espace que vous gérez connaît de sérieux problèmes. Quelles solutions préconisez-vous?*

** Vous savez, il y a des textes, il y a un département ministériel. Je ne peux pas me permettre de me mettre à leur place. Mais je déplore tout cela, vous n'avez qu'à remarquer la manière dont l'Ecole de peinture de Poto-Poto est délaissée. Il n'y a aucune subvention pour les arts au Congo. Pour l'artiste-peintre, il n'y a aucune subvention. Cependant, pour les musiciens, les griots, on débourse beaucoup d'argent. Or, qu'est-ce qui peut, en dehors du griot, à travers les âges, perpétuer notre culture? C'est la peinture. Aujourd'hui, quand on voit les photos de Bonaparte, quand on voit le Louvre, dans les années 1600, c'est dû à la peinture; il n'y avait pas de photographes à cette époque. Mais, nous, notre histoire, comment allons-nous pouvoir la transmettre à nos enfants demain, si l'Etat n'accorde pas de subventions? Pour preuve: vous savez qu'un tableau de Gotène en Europe n'a aucune cote. Idem pour un tableau d'Hilarion Ndinga, Hengo, Kitsiba, etc. Pourtant, la peinture africaine, la peinture nègre vient du Congo par sa première école de peinture, l'Ecole de peinture de Poto-Poto. Mais qui, malheureusement, a été doublée par le Sénégal et la côte ouest de l'Afrique qui ont, eux, fait la promotion de leurs œuvres, de leurs artistes, justement, à travers les départements, les gouvernements différents. Parce qu'ils savent que l'art est une valeur sûre. Mais chez nous, on a l'impression que l'art est un parent pauvre. Donc, il serait souhaitable, pour nous, de faire un effort et je souhaiterais me battre, dans un proche avenir, pour une revalorisation de l'art congolais. Mais pas ici où c'est impossible; nous n'avons pas d'experts, nous n'avons pas de critiques. Nous avons des professeurs d'université, mais qui ne sont pas capables de définir la technique qu'utilise Hilarion Ndinga. Alors, c'est un problème; ils ne peuvent pas apprécier. Nous avons l'IFC qui fait ce qu'il peut, mais c'est pour l'art contemporain qui ne représente pas notre civilisation. C'est une démarche artistique, mais cela n'a rien à voir avec notre valeur à nous en tant qu'artistes, en tant qu'art.

**Merci, sauf si vous avez quelque chose à ajouter?*

** J'aimerais que vous fassiez cette démarche vis-à-vis des différents artistes pour essayer d'avoir leurs appréciations. Vous pourriez allez à l'Ecole de peinture de Poto-Poto, aux ateliers Sahm, aux différentes dynamiques qui pensent que l'art est porteur d'emplois. L'art aujourd'hui est une industrie. Sauf que chez nous, il n'est pas pris en compte comme industrie, comme porteur d'emplois.

Propos recueillis par
Véran Carrhol YANGA

VIENT DE PARAÎTRE

«Maîtriser la passation des marchés publics», de Bernard Olloy

Maîtriser la passation des marchés publics», tel est l'intitulé de l'ouvrage de l'écrivain congolais, Bernard Olloy, présenté officiellement vendredi 20 septembre dernier, à Brazzaville, en présence de plusieurs hommes d'affaires, des acteurs économiques, des hommes de culture et des passionnés de la lecture. Il permet aux lecteurs d'avoir la maîtrise des étapes de préparation des passations, de contrôle des contentieux liés à la passation des marchés publics.

L'auteur dédicaçant son livre à Mgr Louis Portella Mbuyu

Cet ouvrage préfacé par l'ancien ministre des Finances, Roger-Rigobert Andely, actuellement président du conseil de régulation de l'Autorité de régulation des marchés publics (ARMP), compte 584 pages, divisés en trois parties avec douze chapitres. Bernard Olloy essaie d'apporter sa contribution à l'amélioration du système de passation des marchés en République du Congo. Mais qu'est ce qui a motivé l'auteur à écrire ce livre? *«Le fait que dans ce pays, il n'existait aucune documentation, il était difficile d'apprendre les marchés. On nous les apprenait sur la base, soit de la Banque mondiale, soit sur les ouvrages qui venaient de France (...) Donc cet ouvrage, c'est un moyen pour la formation de ces acteurs de façon rapide. Si le dictionnaire c'est pour définir les mots, définir les expressions, cet ouvrage, par contre, définit les procédures de passation des marchés publics de façon plus claire»*, a-t-il indiqué.

Pour Bernard Olloy, cet ouvrage est destiné non seulement aux acteurs de système de passation des marchés publics, mais aussi aux étudiants et au public… *«Je l'ai écrit, tout simplement, parce que, en ma qualité de directeur de la formation, on a eu du mal à trouver sur le terrain des outils adaptés au code, à la réglementation, au cadre institutionnel du Congo. Je me devais de combler ce vide, de façon qu'on n'aille plus prendre un livre qui vient d'ailleurs, dont les marchés sont encadrés par d'autres pièces, et qu'on les adapte au Congo. Donc j'ai voulu faire un outil didactique spéciquement adapté aux lois du Congo, aux décrets du Congo, aux arrêtés du Congo, aux pratiques que nous avons»* a-t-il dit.

La couverture du livre

Parmi les chapitres contenus dans cet ouvrage, on peut citer: le champ d'application du Congo; organes de passation des marchés; organes de régulation.

Qui est l'auteur?

Bernard Olloy est titulaire d'un DEA en droit public, d'un DESS en administration des entreprises et d'un deuxième DESS en gestion des administrations et des services publics (Institut d'administration des entreprises, université de Caen).

Expert en gestion et en marchés publics, il atteste de plus de trente ans d'expérience professionnelle à son actif. Il a successivement occupé plusieurs fonctions de direction aussi bien en entreprise que dans les projets de développement.

Cumulativement avec ces diverses fonctions, il s'est spécialisé dans la formation en entreprise et a animé moult sessions de formation en faveur des cadres des entereprises et des administrations publiques dans le domaine de la gestion et celui de la passation des marchés publics.

Bernard Olloy est actuellement directeur de la formation et des appuis techniques à l'ARMP du Congo, poste qu'il occupe depuis octobre 2009.

Pascal AZAD DOKO

POÉSIE

«L'écume des maux» de Pensée Sem Esse-Nsi

A seulement 24 ans et étudiant à l'Université Marien Ngouabi, le jeune poète Pensée Sem Esse-Nsi peint une société qui ne manque pas d'amour sans doute, mais où transpirent une dose non-indifférente de dénonciations révoltantes, la mort, la douleur, le désespoir continu, l'amertume, la solitude, le désarroi, la déception: beaucoup de vices pour peu de vertus.

L'Ecume des maux» de Pensée Sem Esse-Nsi est, en fait, un bilan de tous les maux qui minent et rongent la conscience et le cœur. En le parcourant, on se rend compte que c'est le cri strident d'un cœur foudroyé, brisé, à la recherche d'une âme sœur. C'est la relation invisible tissée avec des disparus chers: des parents, des travailleurs, des écrivains, ou des hommes politiques émérites. Et en même temps, il est aussi l'hommage aux hommes de lettres qui ont disparu avec leur plume.

Il écrit pour dénoncer, consoler et conscientiser le monde et la jeunesse. Le jeune poète dit: *«La poésie est quelque chose qui sommeillait en moi depuis le lycée où j'ai remporté le prix de la meilleure Poésie en Terminale. Il a fallu juste de la patience et de la concentration. Cela m'a pris pratiquement deux ans pour pouvoir mettre cet ouvrage au point».*

La République du Congo est l'un des foyers les plus florissants de la littérature africaine contemporaine, selon Michel Gayido, le préfacier de cet ouvrage. Cette publication plurielle et foisonnante en constitue la preuve.

Pensée Sem Esse-Nsi

Pensée Sem Esse-Nsi vient s'ajouter à la longue liste des hommes de lettres illustres, comme Jean Malonga, Sylvain Mbemba ou encore Alain Mabanckou.

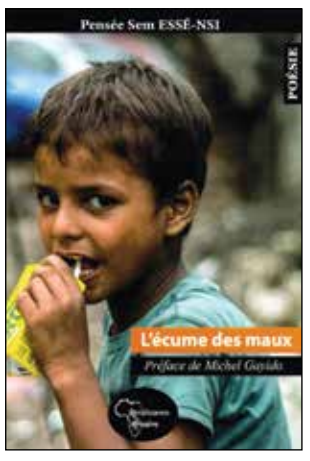

La couverture du livre

Cet ouvrage sera présenté officiellement très prochainement à l'Institut français du Congo (IFC) de Brazzaville.

Gypsia APENDI

L'écume des maux, recueil de 46 poèmes sur 80 pages, préfacé par Michel Gayido, Editions Renaissance Africaine, Paris (France).

La Semaine Africaine votre journal

Commercialisation: facteur indispensable pour la relance de l'agriculture

La 2 e édition du forum Vox Eco organisée courant première quinzaine du mois de juillet 2010 sur le thème *«Bâtir une nouvelle économie sur l'agriculture»* a fait ressortir des facteurs en faveur de la relance de cette dernière (voir La Semaine Africaine n° 3902 du mardi 30 juillet 2019, page 6). Tel qu'énoncé dans le titre, mon point de vue n'exclut nullement les autres facteurs (techniques agricoles, semences améliorées, fertilisation des sols, irrigation, traitements phytosanitaires, etc.) nécessaires au développement harmonieux de ce secteur.

Tout le monde agricole surtout sait qu'en janvier 1987, l'Etat s'était désengagé d'investir dans le domaine agricole, laissant toutes les activités à la charge des producteurs qui étaient même appelés à planter les cultures de leur choix dont l'écoulement n'impliquait pas l'intervention de l'Etat. Face à cette situation, les producteurs désemparés ont abandonné même les cultures de rente (café, cacao) qui étaient pourtant exportées. Ces produits étaient alors jetés et même brulés, car les paysans ne savaient pas à quel saint se vouer.
Les vulgarisateurs agricoles ne pouvaient plus exercer leur tâche quotidienne, car les producteurs ne sentaient plus l'intérêt de les recevoir. Frustrés, ces vulgarisateurs vont de moins en moins dans les villages où s'exercent réellement leurs activités d'encadrement.

Le constat est que le pays manque de statistiques agricoles qui pouvaient attirer les investisseurs. Celles avancées par le forum Vox Eco (10 millions des terres fertiles dont 4% seulement sont cultivées) relèvent de l'extrapolation.
Au cours de ce forum, deux questions pertinentes ont été posées par l'un des orateurs. Il s'agit de:
1°) Que faire pour que le secteur agropastoral puisse jouer pleinement son rôle sur le plan économique?
2°) Que faire pour passer de l'agriculture de subsistance à l'agriculture commerciale?
La réponse à ces deux questions a été bel et bien évoquée séance tenante par monsieur Denis Christel Sassou-Nguesso, président de la Fondation Perspectives d'avenir. Cette fondation a lancé à Kinkala, dans le département du Pool, le Programme d'appui pour la relance de la production agricole (PARPA), lequel programme est attendu dans les prochains mois dans d'autres départements (voir le texte à la page 6 de La Semaine Africaine susmentionnée).

Pendant le dernier forum Vox Eco

Le forum a reconnu que l'Etat qui s'était désengagé d'investir dans le domaine agricole doit rester le principal acteur dans ce secteur. Il a également fait état de l'inexistence des cultures industrielles dans le pays.
Perspectives: pour marquer son engagement, l'Etat peut adopter la politique agricole des citoyens intègres comme le ministre Pierre Mabiala qui a introduit la noix de cajou dans le pays, et a construit l'usine de transformation à Makabana.
Pour l'heure, il est le seul producteur avec plus de 1000 ha de plantation. Afin d'assurer le bon fonctionnement de l'usine, l'Etat importerait ou achèterait les jeunes plants chez le ministre Pierre Mabiala et les distribuerait aux autres producteurs. Ceci pour éviter des arrêts techniques de l'usine par défaut du produit à traiter.
Les cultures industrielles (café, cacao, palmier à huile…) suivraient la même voie que la noix de cajou, pourvu que les citoyens nantis et intéressés à l'entrepreneuriat puissent importer les machines pour la transformation.
La République sœur du Gabon vient d'implanter une entreprise de torréfaction du café à Libreville. Pour rentabiliser celle-ci et en attendant mieux, je croix que le Gabon peut avoir besoin de la matière première qui serait alors fournie par le Congo. A ce niveau, notre pays peut amorcer des pourparlers avec ce pays et, en cas de réponse positive, l'occasion serait propice pour remettre le monde rural au travail,
Çà et là, à travers le pays, les plantations de cultures industrielles ont existé et avaient même donné naissance aux huileries (Komono, Sibiti, Mouyondzi...), et à l'usine de torréfaction du café à la gare de Brazzaville. Par défaut de commercialisation, ces usines ont été fermées et les plantations abandonnées. La reprise de ces activités nécessite la distribution des semences améliorées, l'encadrement adéquat des producteurs, la sensibilisation du secteur privé agricole qui importerait des machines et ce, pour les paysans, d'avoir l'assurance que leurs produits seront achetés.
L'espoir de voir l'agriculture vivre comme dans les années 80 est là, d'autant plus que le Gouvernement s'est engagé de nouveau à accompagner ce secteur, en dépit des échecs enregistrés dans le passé. Les paysans sont donc appelés à mettre en application les mesures arrêtées par le ministère de tutelle, afin que les 60 milliards de la Banque Mondiale puissent produire des résultats conséquents. Ceci en vue du changement de l'agriculture congolaise qui est longtemps est restée en veilleuse.

Victor PIKA

Maître Léole Marcelle KOMBO
Notaire à Pointe-Noire
73, Avenue Barthélémy Boganda, en diagonale de la Clinique Les Oliviers
1er étage d'un immeuble R+2, Centre-ville, B.P.: 1718
Pointe-Noire, République du Congo

ANNONCE LEGALE DE CONSTITUTION DE LA SOCIETE DELTA MINING CONGO SA

Suivant acte reçu par Maître Léole Marcelle KOMBO, Notaire, en date du 10 Septembre 2019, enregistré à Pointe-Noire, aux domaines et timbres le 11 Septembre 2019, sous le folio 102/1 N° 372, il a été constitué une Société Anonyme en République du Congo, dont les caractéristiques sont les suivantes:

Dénomination: DELTA MINING CONGO, en sigle «D.M.Co»;
Forme: Société Anonyme avec Administrateur Général;
Capital: Dix millions (10 000 000) de francs CFA, divisé en cent (100) actions de cent mille (100 000);
Siège social: Avenue Ponton Plage, quartier Ngoyo, Pointe-Noire, République du Congo;
Objet: La société a pour objet, en République du Congo:
- Prospection, Recherche et exploitation minière;
- Achat et vente des substances minérales;
- Import-export;
- La création de toute société nouvelle et la prise de participation ou d'intérêt par tous moyens dans toutes entreprises de même objet ou ayant des activités connexes ou complémentaires, quelle qu'en soit la structure;

Et, plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social, à tous objets similaires ou connexes, et/ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement;
Durée: Quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de son immatriculation au RCCM;
Administrateur Général: Monsieur EL HAGE Hassan;
Administrateur Général Adjoint: Monsieur RAAD Mohamad;
RCCM: CG/PNR/19 B 369 du 17 Septembre 2019.

Pour insertion légale
Maître Léole Marcelle KOMBO

Rites funéraires chez les Kongos

Les rites funéraires regroupent l'ensemble des actes accomplis lors des funérailles de manière séquentielle et récurrente leur conférant ainsi un caractère traditionnel. Ils s'observent chez la plupart des peuples, indépendamment de la race. Leur nature varie d'un groupe ethnique à l'autre. Nous avons opté d'aborder le sujet au niveau du groupe ethnique Kongo, celui dont nous appréhendons au mieux les us et coutumes.
Nous circonscrirons notre propos aux évènements rituels qui interviennent entre le décès et la mise en terre.

1- La toilette corporelle de la dépouille mortelle est le premier de ces rites.
Traditionnellement, au village, cette toilette s'effectue discrètement derrière le domicile familial. Lorsque le corps séjourne dans un funérarium, la toilette s'y opère.
Dans les deux cas, après celle-ci, le corps est revêtu d'habits neufs ou propres.
La question que l'on se pose est de savoir si cette toilette s'adresse aux vivants qui sont appelés à rendre un dernier hommage au mort, lors de la cérémonie de recueillement habituellement organisée au domicile du défunt ou encore si elle est exécutée à l'intention des ancêtres que le défunt va retrouver dans l'au-delà, pense-t-on. A moins que ce soit les deux à la fois.

2- L'adresse au mort. Elle intervient lors de la cérémonie de recueillement avant le départ éventuel pour le culte religieux, puis pour le cimetière. Il s'agit d'une prise de parole par les membres de famille, voire les amis. Ceux-ci s'adressent au mort, puisque, pour les Kongos, comme beaucoup d'autres peuples dans le monde, *«le mort n'est pas mort»*. Le message livré par le chef de famille au mort se décline habituellement en trois points: d'une part de demander au mort de transmettre aux ancêtres les salutations de la famille, d'autre part de ne pas oublier les vivants en garantissant leur protection contre les mauvais esprits, protection des enfants plus particulièrement, enfin, de favoriser l'harmonie entre les membres de famille.

3- La mise en terre. Elle est généralement précédée de quelques mots d'adieu ou d'une véritable prise de parole, lorsque celle-ci n'a pas eu lieu au domicile. Avant de recouvrir de terre la fosse, quelques effets, habits et objets appartenant au défunt y sont déposés. Cet acte n'a pas une signification univoque.
Tous ces rites soulèvent de nombreuses interrogations.
S'agit-il de perpétuer des actes par simple mimétisme transgénérationnel remontant à la nuit des temps. Ou bien les acteurs sont-ils convaincus de leur bien-fondé, et que pour eux, *«l'absence des preuves n'est pas la preuve d'absence»*.
Ces rites revêtent un caractère obligatoire. Les enfreindre constitue une faute aux yeux de la société et peuvent, dans l'imaginaire populaire, exposer les contrevenants à des récriminations, voire à des sanctions d'ordre mystique. Par ailleurs, ils nous ramènent à la question du philosophe: *«D'où vient l'homme? Où va-t-il après la mort?»*

Professeur Prosper SENGA

IN MEMORIUM

19 sept.1993 – 19 sept. 2019

«Meubles-Ngoma», l'homme du peuple

De son vrai nom Alphonse Ngoma, il y a 26 ans l'homme, l'artisan, l'entrepreneur était rappelé à dieu Marcel Pagnol: «Avec quatre paroles d'honnête homme, vous avez fait briller même les meubles»
Sylvain Bemba: «Au nom d'un rituel nom écrit qui fonctionnait depuis vingt ans, l'on n'avait pas besoin d'aller le voir à domicile pour se faire une idée de la qualité de ses produits; la visite de ses espaces permanents d'exposition suffisait pour le rencontrer, à coup sûr dans le périmètre brazzavillois, naguère la galerie centrale jouxtant le cinéma «Le Paris», aujourd'hui rasés et sur les ruines desquels a été édifié l'actuel immeuble de la CNSS».
Meubles Ngoma: «Ma lutte est unique: développement, progrès»
La famille et la progéniture remercient tous ceux qui se sont associés à eux pour le recueillement à la tombe de cet illustre disparu à cette date d'anniversaire.

Pour la famille NGOMA DEKOUBE

MINISTERE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE
-=-=-=-=-=-=-=--=
PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DES ENTREPRISES
ET LA COMPETITIVITE (PADEC)

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 014/MPSIR/2019/UGP PADEC POUR LE RECRUTEMENT DU SECRETAIRE PERMANENT ADJOINT DU COMITE NATIONAL DE CONCERTATION ENTRE LE SECTEUR PRIVE ET LES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

I- Contexte

La République du Congo a obtenu de la Banque mondiale un crédit pour financer le Projet d'Appui au Développement des Entreprises et la Compétitivité (PADEC) qui vise entre autres objectifs, la mise en œuvre de l'axe diversification de l'économie envisagé dans le Plan National de Développement (PND).

A cet effet, l'Unité de Gestion du PADEC a l'intention d'utiliser une partie du financement pour effectuer des paiements au titre du contrat suivant : Recrutement du Secrétaire Permanent Adjoint du Comité National de Concertation entre le Secteur privé et les Administrations publiques

II- Tâches et Responsabilités

Les tâches et responsabilités du Secrétaire permanent Adjoint comprennent entre autres:
• Suivre les travaux des groupes thématiques;
• Préparer et suivre les travaux des comités techniques;
• Superviser les travaux des experts qui appuieront le Secrétariat permanent (Expert pour le secteur privé et Expert pour le secteur public);
• Préparer les réunions du haut conseil;
• Suivre la mise en œuvre des délibérations;
• Participer à l'évaluation de l'impact de la mise en œuvre des délibérations et recommandations des comités techniques et proposer, le cas échéant, des mesures correctives;
• Contribuer à l'élaboration des indicateurs sur le niveau de satisfaction du secteur privé dans ses rapports avec les administrations publiques et suivre leur évolution.
• Contribuer à réaliser un état de lieu du dialogue public et privé;
• Tenir une banque des textes de réformes validés visant l'amélioration de l'environnement des affaires;
• Sensibiliser les acteurs et vulgariser les textes etc.

III- Qualifications requises

Le (la) candidat (e) doit:
• Etre détenteur, au minimum d'un Bac + 5, un master en économie, en droit privé, un diplômé d'une école supérieure de commerce, un diplômé d'une école d'ingénieur ou d'un diplôme équivalent;
• Avoir au moins cinq 10 ans d'expérience professionnelle dans une institution gouvernementale ou du secteur privé;
• Avoir une expérience de travail dans des projets financés par des institutions internationales (Banque Mondiale, BAD, AFD, UE, BDEAC, CEAC, CEMAC,);
• Avoir une connaissance des indicateurs Doing business de la Banque Mondiale et des dispositions, loi de finances, code du travail, code des impôts, code des douanes, actes uniformes de l'OHADA;
• Avoir une bonne connaissance de l'administration publique, des problématiques du secteur privé, des organisations patronales et de l'environnement des affaires en République du Congo;
• Avoir des aptitudes à travailler en équipe et sous pression;

IV- DEPÔT DES CANDIDATURES

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et les termes de référence complets à l'adresse indiquée ci-dessous de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 (heure locale).

Le contrat répondra aux conditions et exigences d'un contrat local.

Les dossiers de candidatures comprenant: une lettre de motivation, un curriculum vitae, des copies de diplôme, des certificats de travail ou tout autre document justifiant de l'expérience, doivent être déposés sous plis fermé ou envoyés par courrier électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le 08 octobre 2019 à 16H00, heure locale avec la mention: «Avis de recrutement du Secrétaire Permanent Adjoint du Comité National de Concertation entre le Secteur privé et les Administrations publiques».

Contact

Monsieur le Coordonnateur du Projet PADEC
Rue LOCKO Isaac n° 05 et 06 /
Secteur Blanche Gomez
Tél. (242) 22 613 18 38 /06 931 00 10/
06 670 74 79
E-mail: padec2019@gmail.com
Centre-ville/Brazzaville-CONGO

à Brazzaville, le 16 Septembre 2019

Le Coordonnateur,

Benoît NGAYOU

MINISTERE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE
-=-=-=-=-=-=-=--=
PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DES ENTREPRISES
ET LA COMPETITIVITE (PADEC)

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 013/MPSIR/2019/UGP PADEC POUR LE RECRUTEMENT DU SECRETAIRE PERMANENT DU COMITE NATIONAL DE CONCERTATION ENTRE LE SECTEUR PRIVE ET LES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

I- Contexte

La République du Congo a obtenu de la Banque mondiale un crédit pour financer le Projet d'Appui au Développement des Entreprises et la Compétitivité (PADEC) qui vise entre autres objectifs, la mise en œuvre de l'axe diversification de l'économie envisagé dans le Plan National de Développement (PND).

A cet effet, l'Unité de Gestion du PADEC a l'intention d'utiliser une partie du financement pour effectuer des paiements au titre du contrat suivant: Recrutement du Secrétaire Permanent du Comité National de Concertation entre le Secteur privé et les Administrations publiques

II- Tâches et Responsabilités

Les tâches et responsabilités du Secrétaire permanent comprennent entre autres:
- Coordonner les travaux des groupes thématiques;
- Coordonner les travaux des comités techniques;
- Superviser et coordonner le travail du Secrétaire Permanent adjoint;
- Superviser et coordonner les travaux des experts qui appuieront le Secrétariat permanent (Expert pour le secteur privé et Expert pour le secteur public);
- Valider les projets de textes de réformes visant l'amélioration de l'environnement des affaires;
- Appuyer le PADEC dans la réalisation des objectifs assignés à la composante 1;
- Coordonner avec l'appui du secrétaire permanent adjoint les missions des experts et consultant venant en appui au secrétariat permanent;
- Assurer la recherche de financement additionnel pour promouvoir le Dialogue Public Privé etc.

III- Qualifications requises

Le (la) candidat (e) doit:
- Etre détenteur, au minimum d'un Bac + 5, un master en économie, en droit privé, un diplômé d'une école supérieure de commerce, un diplômé d'une école d'ingénieur ou d'un diplôme équivalent;
- Avoir au moins 15 ans d'expérience professionnelle dans une institution gouvernementale, du secteur privé ou des organisations internationales travaillant en lien avec le secteur privé;
- Avoir une expérience de travail dans des projets financés par des institutions internationales (Banque Mondiale, BAD, AFD, UE, BDEAC, CEAC, CEMAC,);
- Avoir une connaissance des indicateurs Doing business de la Banque Mondiale et des dispositions, loi de finances, de code du travail, du code des impôts, code des douanes, actes uniformes de l'OHADA;
- Avoir une bonne connaissance de l'administration publique, des problématiques du secteur privé, des organisations patronales et de l'environnement des affaires en République du Congo;
- Avoir un esprit d'équipe et une aptitude à travailler sous pression.

IV- DEPÔT DES CANDIDATURES

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et les termes de référence complets à l'adresse indiquée ci-dessous de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 (heure locale).

Le contrat répondra aux conditions et exigences d'un contrat local.

Les dossiers de candidatures comprenant: une lettre de motivation, un curriculum vitae, des copies de diplôme, des certificats de travail ou tout autre document justifiant de l'expérience, doivent être déposés sous plis fermé ou envoyés par courrier électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le 08 octobre 2019 à 16H00, heure locale avec la mention: «Avis de recrutement du Secrétaire Permanent du Comité National de Concertation entre le Secteur privé et les Administrations publiques».

Contact

Monsieur le Coordonnateur du Projet PADEC
Rue LOCKO Isaac n° 05 et 06 /
Secteur Blanche Gomez
Tél. (242) 22 613 18 38 /
06 931 00 10 / 06 670 74 79
E-mail: padec2019@gmail.com
Centre-ville/Brazzaville-CONGO

Fait à Brazzaville, le 16 Septembre 2019

Le Coordonnateur,

Benoît NGAYOU

FOOTBALL/DERNIER TOUR DES ÉLIMINATOIRES DU CHAN 2020

Le Congo en ballotage favorable

Le verdict définitif du dernier tour des éliminatoires du CHAN 2020 est attendu le 20 octobre prochain. Entre-temps, après le match nul (2-2) arraché face à la Guinée Equatoriale dimanche 22 septembre à Malabo, les Diables-Rouges du Congo version locale sont en ballotage favorable.

Dimanche dernier se disputaient donc les matches aller. Les Diables-Rouges, en déplacement, étaient face à la Guinée-Equatoriale. Ce match a, d'emblée, mis en vedette leurs hôtes. Des yeux étaient en train de sortir des orbites lorsque les Equato-guinéens ont inscrit deux buts au bout de seulement vingt-trois minutes de jeu. Des buts dont l'auteur est un même homme, un certain Pedro. Le premier à la onzième minute de jeu, le deuxième, à la vingt-troisième minute.

C'est une avance au marquoir, au fond, très logique si l'on en croit l'envoyé spécial de Radio-Congo qui offrait à ses auditeurs les péripéties de cette rencontre. D'où le pessimisme des férus congolais de football, hantés par le spectre de la débâcle. En tout cas, chacun y est allé de son scenario catastrophe, pour ce football congolais décidément mal en point, que n'importe qui peut administrer des coups de pieds aux fesses ces temps-ci.

Oh! Que le football est si bizarre. Car finalement, les craintes étaient exagérées. Et les Congolais ont été agréablement surpris par la révolte des Diables-Rouges. Qui a commencé à prendre forme six minutes après le deuxième but équato-guinéen, Mignon Etou-Mbon ayant réduit le score: 2-1 (29e). Et la mi-temps était là. Pour apporter des conseils.

Les Diables-Rouges à Malabo (Ph. DRCPF)

Barthélémy Ngatsono, le coach congolais, a semé la graine de la révolte. Elle est tombée sur une terre. Elle a germé et a donné du fruit, Yann Mokombo entré en jeu dans les derniers instants de la partie ayant transformé en but d'égalisation un ballon de corner botté par Prince Obongo, lui aussi remplaçant avant d'être lancé dans le bain: 2-2 (87e).

Cela étant, les Diables-Rouges seraient-ils de virtuels qualifiés pour la phase finale qui aura lieu au Cameroun, début janvier 2020? Il leur reste à valider leur ticket à domicile. Un match nul de moins de deux buts suffit simplement à leur bonheur. Ils ont, pour cela, plus de deux semaines pour s'y préparer et donner la preuve de leur volonté de reconquérir les milliers de supporters qui ont juré de mettre une croix noire sur ce football congolais. L'entraîneur saisira-t-il le début du championnat (le samedi 5 octobre) pour refaire les compartiments défaillants?

Plus de deux semaines pour convaincre! Parce que se qualifier au Stade Massamba-Débat, c'est une autre paire de manches. Les témoins du match nul de Malabo sont unanimes: les Equato-guinéens ont une bonne équipe. Leur sélection regorgerait de joueurs habités par la puissance et la hargne.

Le plus difficile reste donc à faire. Les Diables-Rouges n'ont plus de temps à perdre. Cette qualification qui leur tend les bras constituera-t-elle un déclic pour relancer le Congo en orbite?

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

Des pelouses en feu!

Neuf autres rencontres aller du dernier tour de qualifications se sont jouées dimanche 22 septembre. Trois dans la zone Ouest B, une dans la zone Centrale, deux dans la zone Centrale-Est et trois dans la zone Sud.

La performance la plus brillante est à mettre au crédit du Togo, brillant vainqueur de Nigeria (4-1). Ça sent bon aussi pour le Zimbabwe, vainqueur du Lesotho (3-1), et pour la RDC, qui l'a emporté à Bangui face à la RCA (2-0). Le Ghana quant à lui a perdu à domicile (0-1) face au Burkina Faso et pourrait ne pas disputer son troisième CHAN de rang. Une autre surprise de taille: la victoire du Niger aux dépens de la Côte d'Ivoire (2-0). Coutre victoire de Madagascar sur la Namibie (1-0). En revanche, l'Eswatini a perdu à domicile face à la Zambie (1-0). Deux autres pays ont brillé à l'extérieur: l'Ouganda à Bujumbura face au Burundi (3-0), le Rwanda, à Addis-Abeba, aux dépens de l'Ethiopie (1-0) et le Soudan, à Dar-Es-Salam, face à la Tanzanie (1-0).

HOMMAGE

Banzouzi ''Kizoungaley'', un destin foudroyé

Le consultant sportif bénévole est mort dimanche 25 août à Brazzaville dans l'indigence, à soixante-deux ans (né en 1957 à Vindza). Il a consacré une partie de sa vie au sport, avec enthousiasme et zèle.

Vincent Fabrice Banzouzi

Pour sortir de l'anonymat, Vincent Fabrice Banzouzi, alias ''Kizoungaley'', s'était reconverti en consultant pour la chaîne de télévision DRTV International. Un rôle médiatique ayant trait au décryptage. Il s'était illustré dans l'émission ''Méga Sport'', sous la houlette de son présentateur, Théodore Balossa ''Bal''. Ce dernier avait fait de lui son consultant-vedette. Malgré quelques réticences, au début. Et ses pairs, le public, les dirigeants ont ainsi fini par reconnaître Vincent-Fabrice ''Kizoungaley'' comme tel, bien que conscients de ses lacunes dans la langue de Molière. L'essentiel étant que le message passait bien…

Amoureux du sport

Authentique passionné de sport, ''Kizoungaley'' adorait le foot, puisque dans sa jeunesse, au milieu des années 70 et au début des années 80, il a roulé sa bosse dans Télésport, Diables-Noirs, Unisport, CARA, etc. Sans trop de réussite, il est vrai. Il vivait et respirait football au quotidien. Mais, qu'il s'agisse du football, du handball, des sports de combat, etc., ses points de vue, ses analyses, ses commentaires, ses propositions et sa culture générale forçaient l'admiration des téléspectateurs, bien qu'ayant un côté insatisfait: il s'emportait beaucoup, mais uniquement pour faire avancer les choses.

Mais dans cet univers parfois en trompe-l'œil qu'est le monde de la télévision, une fois les caméras rangées, Banzouzi ''Kizoungaley'' restait le même, affable, curieux, attentif aux autres et à son environnement. Comme son engagement contre l'insalubrité. Il assurait la propreté à l'OCH Moungali III, dans la forêt de la Patte d'Oie (en face de l'immeuble des Italiens). D'où son autre sobriquet de ''Balai magique''.

Alors, forcément, l'hommage est unanime, touchant, surpris par la froide réalité de la mort soudaine. La Fédération congolaise de football (FECOFOOT) conduite par son président Jean Guy Blaise Mayolas, a contribué à l'organisation des funérailles et déposé une gerbe de fleurs devant le cercueil du défunt, au Stade Marchand. De même que la Coordination des supporters des Diables-Noirs dont il était aussi un membre très écouté. Ainsi que de nombreux amoureux du sport. Un hommage mérité.

Les obsèques de Banzouzi ''Kizoungaley'' ont eu lieu jeudi 5 septembre dernier au cimetière municipal de Mayitoukou. La rédaction sportive de La Semaine Africaine s'associe à la douleur de sa famille, de ses proches, et lui présente ses plus sincères condoléances.

Alain-Patrick MASSAMBA

COOPÉRATION

Soutien de l'ambassadeur d'Italie à la formation des jeunes

Je suis certain de ne pas me tromper en vous disant que vous avez donné à San Pellegrino une bonne image non seulement de votre pays, mais de toute l'Afrique. On va multiplier d'autres opportunités. Nous sommes prêts à jouer encore notre partition…».

C'est ainsi que s'est exprimé, dans son allocution, l'ambassadeur d'Italie au Congo, Stefano de Leo, à l'occasion du déjeuner officiel offert mercredi 18 septembre à sa résidence en l'honneur de la délégation des jeunes footballeurs congolais ayant participé du 22 au 25 août 2019 au tournoi des moins de 14 ans de San Pellegrino, en Italie.

C'est aussi, selon le témoignage de Jacques Gambou, le directeur du cabinet du ministre des Sports, membre de cette délégation, le sentiment qui se dégageait des clameurs des spectateurs italiens qui ont assisté aux matchs livrés par l'équipe du Congo conduite par Fabrizio Eraldo Cesana qui les encadre au Centre de préformation de football de Kintélé, depuis environ deux ans. *«Accueil enthousiaste, réception officielle, joie et solidarité»* étaient de la tournée, a-t-il ajouté, tout en rassurant l'ambassadeur qu'il n'y a pas eu de fugue. La délégation est rentrée au complet, contrairement à ce que d'aucuns pouvaient craindre.

Les moins de 14 ans du Congo n'ont pas été ridicules à San Pellegrino. Sur seize équipes participantes, ils ont occupé la septième place derrière les pépinières des équipes prestigieuses d'Italie que sont Milan AC, vainqueur du tournoi, Atalanta Bergame, Inter de Milan, Lazio de Rome, Cremonese et Juventus de Turin. Mais devant Torino, et des équipes d'autres pays européens comme Lugano (Suisse), Red Bull Salzbourg (Autriche), Tottenham (Angleterre), etc. Le Congo peut aussi s'enorgueillir d'avoir donné au tournoi le meilleur joueur, en l'occurrence Archange Nzokou (13 ans).

Bien plus que les résultats et la qualité du football de ces jeunes congolais, qui ont suscité l'admiration et le respect de leurs adversaires, du public et des observateurs, c'est le symbole politique contenu dans leur participation au Tournoi international de San Pellegrino qui leur a valu de retenir l'attention de l'ambassadeur d'Italie. *«Cette tournée, aboutissement d'un projet ambitieux après avoir beaucoup travaillé avec le ministère des Sports et M. Cesana, est un signe d'amitié et de bonne collaboration (NDLR : entre l'Italie et le Congo). C'est une forme de contribution à la promotion et au développement du football congolais»,* a déclaré l'ambassadeur, qui a promis, en outre, d'associer ses collègues de l'Union européenne pour offrir d'autres opportunités à la jeunesse congolaise non seulement dans le domaine du sport, *«mais aussi dans le réseau de la culture et la formation universitaire».*

Les U14 du Congo lors de leur réception par l'ambassadeur d'Italie

G.-S.M.

Le saviez-vous?

***CHAN 2002**. Quatre matches aller du dernier tour des éliminatoires avaient eu lieu samedi 21 septembre. En voici les résultats: Algérie-Maroc (0-0), Tunisie-Lybie (1-0), Mauritanie-Mali (0-0) et Sénégal-Guinée (1-0).*

***Athlétisme.** L'athlète kényan Geoffrey Kamworor a battu la semaine passée le record du monde du semi-marathon en s'imposant sur le parcours de Copenhague en 58 minutes et 1 seconde. Le triple champion du monde en titre de semi-marathon détrône ainsi son compatriote Abraham Kiptum, qui avait couru le semi-marathon de Valence (Espagne) en 58 minutes et 18 secondes, en octobre 2018.*

***UNIFFAC**. Lors de son assemblée générale élective le 31 août dernier à Libreville, au Gabon, l'instance du football de la zone 4, Afrique centrale, a adopté ses nouveaux statuts et renouvelé son bureau exécutif. Le président de la Fédération équato-guinéenne de football, Gustavo Ndong Edu Akumu, en est le président. Le poste de première vice-présidence est assuré par Jean Guy Blaise Mayolas, le président de la Fédération congolaise de football (FECOFOOT). Moctar Mahamoud Hamid, Célestin Yanindji et Domingo Monteiro ont été respectivement élus deuxième vice-président et membre.*

***Basket-ball masculin**. L'Espagne a remporté la Coupe du monde, dimanche 15 septembre dernier en Chine, grâce à sa victoire 95-75 sur l'Argentine, au terme d'une finale maîtrisée de bout en bout et malgré les deux prolongations disputées au cours de cette rencontre. C'est le deuxième titre mondial que l'Espagne décroche, après celui glané au Japon en 2006. Le podium est complété par l'équipe de France, vainqueur plus tôt de l'Australie 67-59 en match de classement.*

***Handball féminin.** La sélection nationale féminine juniors de handball de Tunisie a été sacrée championne d'Afrique, pour la première fois de son histoire, en battant son homologue angolaise (26-25), samedi 14 septembre dernier, en finale de la compétition disputée à Niamey (Niger). Pour une surprise, c'en est vraiment une! De surcroît magnifique. Certains n'en reviennent toujours pas, car battre l'Angola n'est pas donné à n'importe qui. Pour rappel, les trois premiers de la compétition, Tunisie, Angola et Guinée sont qualifiés pour le Mondial roumain. Concernant le Congo, sa sélection a terminé à la sixième place.*

***Football.** Finalement la décision est tombée: l'Espérance de Tunis est bien championne d'Afrique 2019. La commission de recours de la CAF a rejeté l'appel du WAC du Maroc concernant la finale de la Ligue des champions 2018-2019, confirmant ainsi la décision du Conseil de discipline de la CAF en date du 7 août dernier. ''Le match a donc été perdu par WAC, ses joueurs ayant refusé de reprendre la partie''. C'est quand même invraisemblable d'avoir attendu aussi longtemps pour délivrer un verdict couru d'avance.*